



éclat

CPNEF
des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires

Offre de formations

TOUTES LES FORMATIONS CLÉS EN MAIN
BRANCHE ÉCLAT

2026

FORMATIONS CLÉS EN MAIN*

2026

Les partenaires sociaux de la branche Éclat et Unification vous présentent le catalogue de formations 2026 "clés en main".*

Avec cet outil, nous souhaitons réaffirmer que la formation est une priorité pour les structures de la branche. L'accès à la formation pour toutes et tous — salarié·es comme dirigeant·es bénévoles — constitue un levier essentiel d'évolution, de développement des compétences et d'enrichissement personnel.

Nouveauté 2025 : grâce à un avenant signé entre les partenaires sociaux, une partie de ces formations est désormais ouverte aux dirigeant·es bénévoles. Ce dispositif reconnaît leur rôle déterminant dans la vitalité et la pérennité des projets associatifs, et favorise l'adaptation continue de leurs compétences au service des territoires.

Nous vous invitons à découvrir ce livret et à mobiliser ces actions de formation pour accompagner vos parcours professionnels et associatifs.



Anne-Claire Devoge
Présidente de la CPNEF Éclat

Djamel Tikouirt
Vice-Président de la CPNEF Éclat

Branche Éclat - La branche professionnelle des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires (branche-eclat.org)

Pour vous inscrire,
scannez ce code

* Les prestataires retenus pour ce catalogue s'engagent à appliquer les protocoles sanitaires en vigueur. Les dates des formations sont actualisées sur le site : www.unification.fr

Comment procéder à l'inscription ?

1. COMMENT CONSULTER L'OFFRE ?

Unification.fr > entreprise > services et conseils >
rubrique offres de formation clés en mains

The screenshot shows the 'Offres de formation' page. At the top, there's a search bar and filters for date, region, and theme. Below that, a section titled 'Rendez-vous à un appel d'offres' provides information about bidding processes. To the right, a sidebar titled 'Accompagner le changement' offers tips on how to support organizational change. A large central area displays a list of training offers with their titles and brief descriptions.

Vous pouvez trouver les formations grâce à un moteur de recherche en sélectionnant :

- la date souhaitée
- la région
- votre branche professionnelle ÉCLAT
- le thème de la formation
- les publics cibles

2. CHOISISSEZ UNE OFFRE

Si vous êtes salarié :

Faites votre demande de formation auprès de votre manager / service RH. Après validation, le service RH pourra procéder à l'inscription.

Si vous êtes RH :

Pour procéder à des inscriptions auprès d'Unification, cliquez sur : "**je m'inscris à une session**". Cette opération vous permet d'accéder directement au module d'inscription sur votre espace privé.

3. IDENTIFIEZ-VOUS

Vous êtes dirigé(e) vers votre espace privé

Munissez-vous de votre n°Icom (n° adhérent Unification) et de votre code confidentiel que vous pouvez obtenir en ligne.

Nouveauté : pensez à inscrire les adresses e-mails des stagiaires pour l'envoi des liens de connexion des formations!

This screenshot shows a section titled 'ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT'. It includes a summary of the mission, general information, publics, and links to download documents. A red arrow points from the text 'Accompagner le changement' in the previous section towards this screenshot.

This screenshot shows the 'Inscription' page. It has fields for 'Nom', 'Prénom', 'Email', 'Mot de passe', 'Confirmation de mot de passe', and 'Numéro de participant à l'inscription'. A red arrow points from the text 'je m'inscris à une session' in the previous section towards this screenshot.

This screenshot shows a confirmation message: 'INSCRIPTION REUSSIE' (Registration successful), with the number 'ID 100411'. It also includes a note about sending the connection link to participants and a 'Se connecter' button. A red arrow points from the text 'pensez à inscrire les adresses e-mails des stagiaires' in the previous section towards this screenshot.

2026 MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux entreprises de la branche Éclat qui sont à jour de leurs contributions conventionnelles auprès d'Uniformation.

PUBLIC CONCERNÉ

Les actions de formation sont accessibles aux salariés et aux dirigeants bénévoles. Ces derniers, ne peuvent représenter plus de 10 % de l'effectif de la formation et l'action de formation doit être en adéquation avec leur fonction bénévole au sein de l'entreprise (sauf pour les sessions « contrats et payes » : cf. règles particulières sur catalogue).

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Uniformation prend en charge :

- le coût pédagogique des formations,
- les frais annexes pour les formations en présentiel (repas, hébergement, déplacement) dans la limite des plafonds fixés par Uniformation.

Les rémunérations ne sont pas prises en charge.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Uniformation règle directement à l'organisme de formation les frais pédagogiques et les repas collectifs du midi.

Le règlement des frais annexes s'effectuera à partir de la demande de remboursement, jointe à la confirmation d'inscription. **La demande de remboursement est à retourner dans les 15 jours suivant la formation.**

CONDITIONS D'ADMISSION

À chaque session correspond un nombre de places défini et donc limité. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le 1^{er} stagiaire inscrit par structure est prioritaire (sauf règle particulière des sessions « contrats et payes »). Les autres stagiaires de la même structure sont inscrits automatiquement en liste d'attente.

CALENDRIER

Les sessions se dérouleront de mars à décembre 2026.

PROGRAMMATION D'UNE SESSION SUPPLÉMENTAIRE

Une action du catalogue Éclat vous intéresse, mais elle ne se déroule pas dans votre région ?

Prenez contact avec un conseiller Uniformation pour connaître les possibilités de mise en place de cette formation dans votre région, dans les mêmes conditions d'admission et de modalités de prise en charge que celles du catalogue Éclat 2026.

Attention ! Les sessions supplémentaires ne sont possibles que dans la limite des fonds disponibles.

INSCRIPTION

L'inscription en ligne réalisée par l'employeur sur www.uniformation.fr vous est proposée pour un traitement sécurisé et plus rapide. Les inscriptions sont gérées nationalement.

Pour toute saisie en ligne, vous devez vous munir de votre n°lcom et de votre code confidentiel. Ce dernier peut s'obtenir en ligne.

Un courrier d'accord (convocation) ou de refus (en cas de session annulée ou complète), vous parviendra entre 3 et 4 semaines avant le début de la formation. Il vous sera envoyé à l'adresse e-mail enregistrée au moment de l'inscription.

Les places sur les sessions du catalogue sont limitées. Nous vous remercions de mettre à jour vos inscriptions afin, le cas échéant, de permettre à d'autres structures/stagiaires sur liste d'attente de participer à la formation : tout désistement, après réception de la convocation, doit impérativement être signalé au Pôle Actions Collectives, par e-mail. Toute absence, non justifiée, pourra entraîner la perte du droit d'accès pour les prochaines formations.

COMMENT ANNULER VOTRE INSCRIPTION ?

Vous souhaitez annuler l'inscription d'un(e) salarié(e) ?

Revenez à cette étape :

Uniformation.fr > Entreprise > Formation > rubrique « Offre de formations clés en main »

Ceci sera possible jusqu'à la date limite d'inscription.

Pour toute information sur votre inscription, merci d'écrire au Pôle Actions Collectives :
formationscollectives@uniformation.fr

2026 INDEX DES FORMATIONS

CCN ÉCLAT [CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA BRANCHE ÉCLAT]

1. [Éducation populaire, qu'est-ce que c'est ? **NOUVEAU**](#)
2. [Le B.A.-BA dans la fonction employeur](#)
3. [Contrats et paies des animateurs-techniciens et professeurs dans la branche Éclat](#)
4. [Contrats et paies dans la branche Éclat](#)
5. [Comprendre et expliciter le bulletin de paie dans la branche Éclat](#)
6. [Embaucher et choisir le bon contrat de travail dans la branche Éclat](#)
7. [La vie du contrat de travail : gérer les modifications et les périodes de suspension du contrat de travail](#)
8. [Gérer le temps de travail des salariés dans la branche Éclat](#)
9. [Gérer la fin du contrat de travail dans la branche Éclat](#)
10. [Construire le plan de développement des compétences](#)

PRATIQUES CULTURELLES & SPORTIVES

11. [Alphabet du théâtre](#)
12. [Animation par le conte](#)
13. [Les livres pour grandir](#)
14. [Lire, écrire et dire la poésie](#)
15. [Alphabet des arts plastiques](#)
16. [L'art et les 5 sens avec les tout-petits](#)
17. [Accompagner des découvertes culturelles et patrimoniales](#)
18. [Accueillir et accompagner la visite culturelle d'un musée](#)
19. [Vivre et agir dans son quartier, son village, sa ville](#)
20. [Animer un jardin collectif, un jardin partagé](#)
21. [Créer un film d'animation avec les enfants et les adolescents](#)
22. [Éducation aux médias et aux outils numériques d'information et de communication](#)
23. [Pratiquer la robotique en accueil collectif de mineurs](#)
24. [Conduire et concevoir un atelier de création de contenu autour du jeu vidéo](#)
25. [Concevoir et conduire un projet d'animation autour du jeu vidéo](#)
26. [Alphabet des outils numériques musicaux](#)
27. [Éveil musical des jeunes enfants 3-6 ans](#)
28. [Percussions corporelles dans les espaces de loisirs](#)
29. [Enseignement musical : du cours individuel au cours collectif](#)
30. [La voix : la connaître, l'écouter, la maîtriser](#)
31. [Chanter ensemble](#)
32. [Débuter un instrument de musique à 5 ou 6 ans](#)
33. [Improvisation Jazz](#)
34. [Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques](#)
35. [L'activité physique pour tous **NOUVEAU**](#)

PÉDAGOGIE

36. [Le jeu et l'activité ludique, supports d'animation](#)
37. [Accueillir des publics en situation de handicap par des pratiques artistiques](#)
38. [Éducation à l'alimentation](#)
39. [Éducation à l'environnement et au développement durable dans les accueils de loisirs](#)
40. [Accompagnement des pratiques culturelles amateurs](#)
41. [Les relations parents / professionnels dans le soutien à la parentalité](#)
42. [Les enfants, action éducative et pédagogies](#)
43. [L'accueil des enfants en situation de handicap en accueil collectif de mineurs](#)
44. [Prévention et gestion des violences en milieu périscolaire et extrascolaire \(en accueil collectif de mineurs\)](#)
45. [Numérique et réseaux sociaux : vers des usages conscients et raisonnés](#)
46. [Animer la participation des enfants et des adolescents](#)
47. [Situations de harcèlement au sein de collectifs d'enfants et d'adolescents : prévenir, détecter et réagir](#)
48. [L'environnement social de l'adolescent](#)
49. [Accompagner la participation des publics adultes](#)
50. [Pratique des activités intergénérationnelles](#)
51. [L'accueil des publics migrants](#)
52. [Animer avec l'intelligence artificielle et mobiliser son esprit critique **NOUVEAU**](#)

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET ADMINISTRATIF

53. [Projet associatif et mobilisation des fonds européens](#)
54. [Organisation territoriale, finances locales, incidences pour le secteur de la branche Éclat](#)
55. [Inscrire une association dans son environnement institutionnel, politique et économique](#)
56. [Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels - VHSS - Les fondamentaux](#)
57. [Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels - VHSS - Approfondissement](#)
58. [INOÉ - Pack loisirs - Formation initiale](#)
59. [INOÉ - Pack loisirs - Perfectionnement](#)
60. [Logiciels libres, éthique, protection des données et droits d'auteurs sur internet](#)
61. [S'initier aux bases des écrits professionnels](#)
62. [Pour une culture partagée du dialogue social **NOUVEAU**](#)
63. [Animer et développer des réseaux locaux et territoriaux **NOUVEAU**](#)



CCN ÉCLAT

CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA BRANCHE ÉCLAT

1. ÉDUCATION POPULAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

NOUVEAU



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL 2 jours (14 heures)

Public : Salariés de la branche Éclat quel que soit son métier (la diversité des métiers est ici attendue).

Prérequis : Aucun.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- 2 SESSIONS A DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Cette formation propose une immersion dans les fondements de l'Éducation populaire pour en saisir l'histoire, les valeurs et l'actualité. Elle permet aux salariés, quel que soit leur métier, de comprendre en quoi ces principes nourrissent les pratiques professionnelles dans la branche Éclat.

À partir d'échanges, de mises en situation et de ressources issues du réseau CNAEJEP, les participants explorent les réponses apportées aux enjeux sociaux contemporains.

La formation articule connaissances, posture et engagement dans une dynamique participative fidèle aux méthodes de l'Éducation populaire.

OBJECTIFS

- Connaître les principes fondamentaux de l'éducation populaire
- Identifier l'actualité de l'Éducation populaire
- S'approprier ces principes dans son action professionnelle

CONTENU

- Représentations, définitions et histoire de l'Education populaire (appréhension globale, internationale, diversité des approches et des champs)
- Approche contemporaine dont les réponses aux enjeux sociétaux
- Présentation de l'écosystème des acteurs et des institutions.

2. Le B.A.-BA DANS LA FONCTION EMPLOYEUR



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Nouveau directeur de structure ou salarié ayant la délégation employeur.

Prérequis : Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- NANTES
- 2 SESSIONS A DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Lorsque l'on débute dans son nouveau rôle d'employeur, il peut parfois être difficile de se repérer dans l'environnement légal et conventionnel et d'identifier les bonnes règles à respecter vis-à-vis des salariés.

Ce panorama des fondamentaux juridiques, qui n'a pas vocation à étudier l'ensemble des obligations de l'employeur, permet d'acquérir les bons réflexes pour engager la relation de travail et gérer le plus sereinement possible les situations courantes tout au long de cette relation.

OBJECTIFS

- Acquérir quelques postures clés dans le rôle d'employeur pour engager et gérer la relation employeur/salarié
- Identifier, appliquer et mobiliser les principaux droits et obligations de l'employeur et du salarié
- Acquérir de bons réflexes et connaître les principaux droits
- Identifier les sources juridiques et d'informations

CONTENU

- Acquisition des bons réflexes et connaissance des principales règles légales et conventionnelles :
 - ✓ au moment de l'embauche du salarié
 - ✓ au moment du choix du contrat de travail
 - ✓ pour la détermination du salaire et des cotisations sociales
 - ✓ pour la gestion du planning de travail
 - ✓ pour la gestion des congés payés
- Identification des outils et étapes clés pour gérer la relation de travail
- Appréhension de l'environnement légal et conventionnel, identification des bons interlocuteurs en fonction de la situation

3. CONTRATS ET PAIES DES ANIMATEURS - TECHNICIENS ET PROFESSEURS dans la branche ÉCLAT



PRÉSENTIEL

3 jours (19 heures)

Public : Cette formation concerne en priorité, les binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle) du type comptable/président, secrétaire comptable/directeur venant de la même structure.

Prérequis : Dans tous les cas une des personnes composant le binôme ou la personne s'inscrivant individuellement doit avoir une première expérience de la paie.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ BORDEAUX



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

La convention collective Éclat prévoit des règles particulières pour les animateurs-techniciens et professeurs. Avoir une expérience dans la gestion du personnel et des paies n'est pas toujours suffisant. Cette formation dédiée exclusivement à ces profils permet aux stagiaires d'étudier leur statut de A à Z, de réaliser plusieurs bulletins de paie, mais également, de partager et de confronter leurs différentes pratiques et problématiques sur ces profils.

OBJECTIFS

- Connaître les principes et les particularités du statut animateur-technicien et professeur :
 - ✓ Identifier les salariés éligibles à ce statut particulier
 - ✓ Comprendre et savoir expliquer la répartition du temps de travail entre les heures de face-à-face et les heures de préparation
 - ✓ Savoir rédiger le contrat de travail et ses clauses particulières
- Savoir gérer les modifications des contrats de travail :
 - ✓ Mener la procédure de modification et tirer les conséquences en cas de refus du salarié
- Connaître les éléments conventionnels de rémunération et les modalités de calcul pour ce statut :
 - ✓ Savoir calculer le salaire de base et les autres primes et indemnités conventionnelles
- Connaître les obligations sociales spécifiques dans la branche et réaliser les payes des animateurs-techniciens et professeurs :
 - ✓ Identifier les cotisations spécifiques de la branche Éclat
 - ✓ Avoir la capacité de réaliser et de comprendre les paies des animateurs-techniciens et professeurs

CONTENU

- Histoire et principe du contrat spécifique
- Le contrat de travail
- Les éléments conventionnels de rémunération
- Les particularités conventionnelles et légales pour la paie des animateurs-techniciens et professeurs
- Élaboration de fiches de paies (8 à 10 fiches avec des niveaux de difficultés différents)

4. CONTRATS ET PAIES dans la branche ÉCLAT



PRÉSENTIEL

4 jours (26 heures)

Public : Cette formation concerne en priorité, les binômes (ce qui n'exclut pas une inscription individuelle) du type comptable/président, secrétaire comptable/directeur venant de la même structure.

Prérequis :

- Dans tous les cas, une des personnes composant le binôme ou la personne s'inscrivant individuellement doit avoir une première expérience de la paie.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON
- RENNES
- STRASBOURG
- BORDEAUX
- TOURS



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

En tant qu'employeur, il est nécessaire d'acquérir les bons réflexes pour identifier le contrat de travail adapté à l'activité du salarié et déterminer la rémunération minimale de ce dernier. Cette formation permet aux participants de décrypter les spécificités de la branche Éclat pour élaborer le bon contrat de travail, conforme aux réglementations légales et conventionnelles, ainsi que pour déterminer les éléments conventionnels de rémunération et réaliser des bulletins de paie.

OBJECTIFS

- Connaître les particularités des contrats de travail de la branche Éclat :
 - ✓ Identifier le contrat de travail adapté en fonction de l'activité du salarié ;
 - ✓ Connaître et appliquer les règles en cas d'heures supplémentaires ou complémentaires.
- Savoir gérer les modifications des contrats de travail :
 - ✓ Mener la procédure de modification et tirer les conséquences en cas de refus du salarié
- Connaître les éléments conventionnels de rémunération et leurs modalités de calcul :
 - ✓ Savoir calculer le salaire de base et les autres primes et indemnités conventionnelles
- Connaître les obligations sociales spécifiques dans la branche et réaliser les payes des statuts atypiques :
 - ✓ Identifier les cotisations spécifiques de la branche Éclat ;
 - ✓ Avoir la capacité de réaliser les paies dans la branche et plus particulièrement des statuts atypiques tels que les animateurs-techniciens et professeurs, le CDI intermittent, les CEE...

CONTENU

- Présentation et étude de l'ensemble des contrats applicables dans la branche
- Rédaction et modification du contrat de travail
- Les éléments conventionnels de rémunération
- Les particularités conventionnelles et légales pour la paie
- Élaboration de fiches de paie (avec plusieurs niveaux de difficulté)

5. COMPRENDRE ET EXPLICITER LE BULLETIN DE PAIE dans la branche ÉCLAT



DISTANCIEL

1,5 jour (10,5 heures)

Public : Directeurs, comptables, gestionnaires RH, dirigeants bénévoles.

Prérequis :

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.
- Ne pas avoir d'expérience dans le traitement de la paie et être prochainement amené à réaliser ou à vérifier les paies.

Durée : 1,5 jour.

Lieux :

- 2 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

La branche ÉCLAT est composée d'un grand nombre de structures de petite taille ne disposant pas d'un personnel dédié à la réalisation des bulletins de paie. Cette dernière est souvent externalisée auprès d'un prestataire.

L'externalisation de la paie ne libère pas l'employeur de sa responsabilité vis-à-vis du salarié et de l'URSSAF en cas d'erreur. Il est donc essentiel que l'employeur ait les codes de lecture pour décrypter un bulletin de paie, tant au niveau des éléments composant le salaire brut, que des différentes lignes de cotisations salariales et patronales. Avec ces codes, il sera en mesure de communiquer les éléments nécessaires au prestataire pour établir le bulletin de paie, relever d'éventuelles anomalies, ainsi que de répondre aux premières questions des salariés.

OBJECTIFS

- Comprendre les lignes du bulletin de paie
- Identifier les particularités de la Branche et avoir les bons réflexes en cas de changement de situation du salarié
- Être en capacité de répondre aux premières questions des salariés sur leur bulletin de paie

CONTENU

- Visualiser les éléments composant le salaire brut du salarié
- Connaître les cotisations sociales, salariales et patronales légales et conventionnelles
- Identifier les situations ayant un impact sur le salaire brut jusqu'au net à payer
- Connaître les dispositifs d'exonération ou de réduction des cotisations sur un bulletin de paie

6. EMBAUCHER ET CHOISIR LE BON CONTRAT DE TRAVAIL dans la branche ÉCLAT



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
2 jours (14 heures)

Public : Directeurs, comptables, gestionnaires RH, dirigeants bénévoles.

Prérequis :

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.
- Les participants doivent se munir d'une calculatrice.**

Durée : 2 jours.

Lieux :

- NANTES
- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Il est nécessaire de respecter quelques règles essentielles pour débuter une relation de travail sur de bonnes bases et le plus sereinement possible. Pour cela, tout en respectant les obligations légales et conventionnelles lors du processus de recrutement, il est notamment important d'identifier le contrat de travail adapté à l'activité du salarié, ainsi que sa classification, pour verser la rémunération minimale adéquate dès l'embauche.

OBJECTIFS

- Choisir le bon contrat de travail dans la branche Éclat :
 - Être capable d'identifier le contrat de travail adéquat en fonction de l'activité et de l'organisation du temps de travail du salarié
- Déterminer la classification du salarié adaptée au poste :
 - Être capable de classer le salarié en fonction de ses missions
 - Gérer la situation de plurivalence verticale ou horizontale dans le poste de travail
- Connaître et maîtriser le processus d'embauche d'un salarié et les obligations sociales et administratives liées à l'embauche
 - Respecter les règles légales et conventionnelles lors des étapes du recrutement
 - Savoir rédiger le contrat de travail
 - Identifier les formalités obligatoires à l'embauche
 - Gérer la période d'essai de A à Z

CONTENU

- Préambule : définir le poste à pourvoir
- Choisir le bon contrat de travail
- Déterminer le groupe de classification du salarié
- Déterminer la rémunération minimale à l'embauche
- Procéder au recrutement
- Organiser l'accueil du salarié et une éventuelle période d'essai

7. LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL : gérer les modifications et les périodes de suspension du contrat de travail



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif.

Prérequis :

Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- LILLE
- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Au cours de la relation de travail, certaines situations et événements impactent le contrat de travail. Il est essentiel pour les personnes dirigeant quotidiennement des salariés, de connaître les règles légales et conventionnelles, mais également de découvrir les pratiques des uns et des autres, pour gérer sereinement les modifications du contrat de travail ainsi que les différents congés et absences des salariés.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une modification du contrat de travail ou un changement des conditions de travail du salarié :
 - ✓ Distinguer ce qui relève d'une modification du contrat de travail et d'un simple changement des conditions de travail
 - ✓ Maîtriser la procédure légale pour proposer une modification du contrat de travail ou imposer un changement des conditions de travail
- Gérer l'ensemble des congés des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles :
 - ✓ Connaître et respecter les droits de l'employeur et du salarié (durée, fixation, maintien de salaire) concernant :
 - Les congés payés
 - Le congé maternité, paternité et d'adoption
 - Le congé parental
 - Le congé sans soldé
- Faire face aux absences des salariés dans le respect des règles légales et conventionnelles :
 - ✓ Connaître et respecter les droits de l'employeur et du salarié concernant :
 - L'arrêt maladie
 - L'accident du travail, la maladie professionnelle et l'accident de trajet
 - Les jours fériés
 - Les congés pour événements familiaux

CONTENU

- Modifier le contrat de travail du salarié ou changer ses conditions de travail
- Gérer un arrêt maladie, un accident du travail ou un accident de trajet
- Gérer les congés payés des salariés
- Gérer les congés liés à la parentalité
- Gérer les autres congés et absences

8. GÉRER LE TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS dans la branche ÉCLAT



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs, comptables, gestionnaires RH, dirigeants bénévoles.

Prérequis :

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.
- Organiser et gérer les plannings des salariés.

Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- LYON
- BORDEAUX
- PARIS
- 2 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

La convention collective de la Branche ÉCLAT comporte des spécificités en matière de décompte et d'organisation du temps de travail. Cette formation a été construite pour aider les personnes gérant quotidiennement des salariés, à connaître les règles relatives au décompte du temps de travail pour élaborer et suivre les plannings des salariés, que ce soit dans le cadre de leurs horaires habituels de travail ou lors de temps de travail exceptionnels.

OBJECTIFS

- Gérer le planning des salariés, quelle que soit leur organisation du temps de travail, conformément aux règles de la CCNE et dans le cadre du périmètre spécifique des entreprises de la Branche
- Faire travailler les salariés en dehors de leurs horaires habituels, en respectant l'ensemble des règles légales et conventionnelles et en anticipant les conséquences que peuvent avoir ces fluctuations horaires

CONTENU

- Définir ce qui relève du temps de travail effectif
- Gérer le planning des salariés
- Faire travailler les salariés en sus de leurs horaires habituels

Décompter et compenser les heures supplémentaires et les heures complémentaires / Gérer les heures exceptionnelles un week-end, un jour férié ou après 22h / Décompter le temps de travail lors des accompagnements de groupe (séjours) / Gérer les temps d'astreinte / Organiser et gérer le temps de travail des salariés en cas de télétravail.

9. GÉRER LA FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL dans la branche ÉCLAT



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
2 jours (14 heures)

Public : Personnes ayant à gérer ou diriger quotidiennement du personnel associatif et souhaitant connaître les procédures et les éventuelles indemnités à verser lors d'une fin de contrat.

Prérequis : Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié
Les participants doivent se munir d'une calculatrice.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Tout employeur peut se retrouver confronté au départ d'un salarié, quelle que soit la nature du contrat de travail et la cause du départ. Cette formation permet aux personnes gérant des salariés, d'appréhender le plus sereinement possible la rupture du contrat de travail et les formalités afférentes, ainsi que d'évaluer le coût financier de la rupture.

OBJECTIFS

- Gérer la rupture du contrat de travail en respectant l'ensemble des dispositions légales et conventionnelles :
 - ✓ Savoir comment réagir en cas de démission du salarié
 - ✓ Identifier les différents motifs de licenciement et savoir mener la procédure de licenciement
 - ✓ Mener une rupture conventionnelle
 - ✓ Gérer une mise à la retraite et un départ en retraite
 - ✓ Traiter la fin automatique d'un CDD, mais également une rupture anticipée du CDD
- Gérer l'ensemble des formalités liées à la fin d'un contrat de travail
- Calculer les indemnités dues à la fin du contrat :
 - ✓ Identifier les indemnités dues au salarié à la fin d'un contrat de travail
 - ✓ Déterminer le montant des indemnités dues au salarié

CONTENU

- Savoir gérer les différents modes de rupture d'un CDI lorsqu'ils se présentent
- Gérer la fin d'un CDD
- Accomplir les formalités administratives obligatoires à l'occasion de la fin du contrat

10. CONSTRUIRE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Directeurs, comptables, gestionnaires RH, dirigeants bénévoles.

Prérequis :

- Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.
- Avoir en charge la formation professionnelle dans une entreprise de moins de 50 salariés équivalent temps plein.

Durée : 2 jours.

Lieu :

- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

La Branche des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation, agissant pour l'utilité sociale et environnementale au service des Territoires - Éclat promeut de longue date la formation professionnelle tout au long de la vie. Savoir identifier les besoins de formation et mettre en place un plan de développement des compétences dans sa structure requiert une méthode spécifique aux entreprises de la branche. Cette action a pour objectif de les outiller en la matière.

OBJECTIFS

- Identifier les besoins de formation professionnelle dans l'entreprise
- Comprendre les différents dispositifs existants afin de les mobiliser
- Formaliser le projet de formation de l'entreprise et de ses salariés

CONTENU

- Appréhender les enjeux du développement des compétences au sein de son entreprise
- Diagnostiquer les besoins de formation : méthodes, ressources, outils... en comparant les compétences nécessaires aux besoins de fonctionnement et de développement de l'entreprise, et les compétences effectivement détenues par les salariés
- Mettre à profit les différents entretiens (entretien professionnel, entretien d'évaluation...)
- Connaître et articuler les différents dispositifs de formation existant pour construire son plan
- Anticiper et organiser le départ en formation d'un salarié sans perturber le fonctionnement de l'entreprise
- Concrétiser les actions de formation (choix de l'OPAC, prise en charge par l'OPCO, etc.)



PRATIQUES CULTURELLES

11. ALPHABET DU THÉÂTRE



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public :Animateurs enfance.

Durée : 4 jours.

Lieu :
▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Cette formation donne aux animateurs la possibilité d'approcher l'univers du théâtre avec les enfants. La pratique du théâtre est en effet un support pertinent, non seulement pour apprendre à vivre ensemble, mais aussi pour prendre confiance en soi et acquérir de l'estime de soi.

OBJECTIFS

- Acquérir des repères et des outils pédagogiques, artistiques et techniques
- Savoir porter un projet de création théâtrale avec des enfants, en favorisant leur potentiel créatif

CONTENU

- Le choix du texte
- La mise en scène et notamment le choix et la construction des personnages
- La sensibilisation aux aspects techniques et juridiques
- La valorisation du projet
- Tout en jouant :
 - ✓ Travailler l'attention
 - ✓ Écouter et observer
 - ✓ Prendre conscience de son corps, de soi, du groupe
 - ✓ Apprendre à communiquer
 - ✓ Improviser

12. ANIMATION PAR LE CONTE



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics enfance.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX
- LYON

PRÉSENTATION

Apprendre à plonger dans la profusion des contes sans s'y perdre.

Apprendre à s'approprier un conte, en lâchant tout de suite le texte, pour libérer sa parole sur le terrain de jeu de l'histoire.

Raconter de façon vivante et expressive un conte, en mettant en valeur ses principaux éléments et en s'adaptant aux oreilles qui l'écoutent.

Animer des temps autour des récits : conditions d'écoute, invention collective d'histoires avec les enfants, transposition dans le jeu théâtral, le dessin, l'écriture, la musique... selon les compétences des animateurs et des animatrices.

OBJECTIFS

- Découvrir l'univers du conte et mettre en œuvre des activités autour de celui-ci
- Installer une pratique d'animation

CONTENU

- Théorie du conte :
 - ✓ Le conte : de la mythologie à la culture populaire
 - ✓ Contes de tous les temps et de tous les continents
 - ✓ Le conte, outil essentiel de transmission par le plaisir, sa valeur pédagogique, initiatique, artistique et de partage
 - ✓ Éléments d'approches théoriques contemporaines : la psychanalyse, les approches cognitives
- L'art du conteur :
 - ✓ Le choix du conte, adaptation au public
 - ✓ Mise en place de séances d'animation intégrant le conte
 - ✓ La création : associer le public à la fabrication d'un conte



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

13. LES LIVRES POUR GRANDIR



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs en ACM, animateurs périscolaires, animateurs lecture-BCD (Bibliothèque centre de documentation) dans les temps scolaires.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Découvrir les richesses insoupçonnées de la littérature de jeunesse, et construire une animation autour.

Connaître quelques grands auteurs. Apprendre à se repérer dans la diversité des types de livres : album, texte illustré, pop-up, recueil de contes, roman, poésie...

Comprendre leur complémentarité et ce que chacun apporte. Savoir choisir, analyser et lire à voix haute des albums de façon vivante et adaptée.

Savoir lire et interpréter de façon expressive les autres types d'écrits pour les enfants : roman, conte, poésie...

OBJECTIFS

- Découvrir la littérature enfance / jeunesse (3-11 ans)
- Donner aux enfants l'envie d'aller vers les livres, susciter le plaisir de lire
- Animer la rencontre avec des auteurs, des œuvres

CONTENU

- Approche générale :
 - ✓ Identifier les enjeux de la lecture auprès du public enfance
 - ✓ Connaître la littérature enfance/jeunesse, dont les albums, contes patrimoniaux, etc.
 - ✓ Choisir un livre pour un public, créer des situations favorisant l'écoute et la lecture (intégrer les enfants lecteurs et les enfants non-lecteurs)
 - ✓ Aménager des espaces pour écouter, découvrir, lire...
 - ✓ Utiliser et mobiliser des lieux et des personnes ressources
- Le livre en scène : comment lire un album ?
 - ✓ Créer une ambiance propice à l'écoute
 - ✓ Raconter ou lire ?
 - ✓ Lecture à haute voix et narration
 - ✓ Kamishibaï, livre sans texte, livre animé...
- Animations autour du livre : montrer / manipuler / questionner-chercher / écrire / dessiner / s'exprimer / créer...

14. LIRE, ÉCRIRE ET DIRE LA POÉSIE



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public :Animateurs, professeurs, animateurs techniciens.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Dans un contexte sociétal en crise, et en prise avec des replis identitaires, comment la poésie, et le pouvoir des mots peuvent-ils favoriser du lien vivant au cœur de nos sociétés contemporaines ?

Cette formation propose de travailler sur le moyen d'accéder à la poésie (comme une disposition, de réception, de rapport sensible, d'ouverture de l'esprit) ; il s'agira de proposer des espaces qui favorisent la mise en partage de sensibilités, d'imaginaires et de cheminements dans l'existence. Elle proposera aussi de concevoir les mots et la poésie comme espaces de socialisation, des espaces de rencontres interculturelles, où des mixités peuvent se croiser et se rencontrer.

OBJECTIFS

- Appréhender la poésie en tant que pratique culturelle et artistique : jeu avec la langue, puissance d'évocation de la langue, art de la parole, mode d'expression, de représentation du monde et de socialisation, recherche des sens de la parole
- Acquérir des connaissances, ressources au service de la pratique à partir de l'appropriation d'un corpus poétique suffisamment ouvert et diversifié
- Concevoir des parcours d'activité d'écriture et de partage (lire et dire) dans le champ de pratiques sensibles, ludiques et créatives, en tenant compte des publics, en partant de « avant écrire » à « des situations de partages poétiques »
- Acquérir des outils pour mettre en place des cadres rassurants et suscitant l'activité, dans un cadre sécurisant

CONTENU

- Émergence de représentations à partir d'expériences personnelles au sein du groupe de stagiaires
- Identification de problématiques par une mise à distance des expériences et la recherche en petits groupes des facteurs
- Qu'est-ce que la poésie ?
- Appropriation de différentes formes poétiques à l'extérieur
- Approfondissement de jeux d'écriture à partir d'une collection de détails d'éléments vu à un endroit donné
- Rencontre avec des souffleurs de mots
- Ecriture slam
- La poésie engagée
- Concevoir une démarche à partir d'un public

15. ALPHABET DES ARTS PLASTIQUES



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics enfance.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- LILLE
- MARSEILLE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Éduquer, animer, c'est prendre en considération le milieu dans lequel vivent les enfants et les adolescents. L'animation se développe dans un rapport permanent et interactif à l'environnement naturel ou bâti, social comme culturel. Les animateurs qui connaissent l'environnement culturel de la structure, sont médiateurs entre les publics et les arts. Les animateurs qui ont pu s'initier à la pédagogie des arts plastiques seront en capacité de proposer des pratiques favorisant la créativité et l'expression des publics qu'ils accueillent.

OBJECTIFS

- S'initier à la pédagogie de plusieurs disciplines des arts plastiques
 - ✓ Acquérir des notions et des techniques de base d'arts plastiques
 - ✓ Inviter et stimuler sa propre créativité, artistique et pédagogique
 - ✓ Enrichir son expression personnelle et faciliter celle des participants
- Acquérir des repères favorisant l'approche des arts plastiques dans un rôle de médiation entre les publics et les arts
- Identifier les ressources dans l'environnement de la structure : établissements culturels, artistes, événements...

CONTENU

- Familiarisation avec différentes techniques (matières, outils, supports...) : crayon, fusain, pastel, pierre noire, gouache, aquarelle, acrylique, encre, collage, etc.
- Introduction aux méthodes des arts plastiques : composition, couleur, matière, modelé, ombre et lumière, scénario et découpage (bande dessinée), etc.
- Choix et adaptation des techniques en fonction des publics, des projets et des moyens
- Culture et action culturelle ; sensibilisation à la médiation culturelle

16. L'ART ET LES 5 SENS AVEC LES TOUT-PETITS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Professionnels en lien avec les publics 3-6 ans.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

En lien avec les publics 3-6 ans, ces trois jours de formation vous ouvrent le champ des possibles à mettre directement en application dans votre sphère professionnelle : acquérir du vocabulaire approprié pour parler des cinq sens, construire un programme d'activités ayant pour but l'éveil des sens et la prise de conscience. Construire des parcours en plusieurs étapes pour atteindre un objectif pédagogique à travers un fil rouge sensoriel.

OBJECTIFS

- À partir des perceptions individuelles, il s'agit :
 - ✓ D'activer les sens
 - ✓ De rendre plus rationnelles les prises d'informations
 - ✓ D'élaborer des représentations du monde à partir de la réalité perçue
- Acquérir du vocabulaire

CONTENU

- Susciter toutes les occasions d'une découverte active du monde et en solliciter des représentations
- S'appuyer sur des expériences vécues et mobiliser la découverte sensorielle du monde qui nous entoure
- Proposer des expérimentations faisant appel à chacun des 5 sens (explorer les couleurs, les sons, les objets, les odeurs, les matières, les aliments...)

17. ACCOMPAGNER DES DÉCOUVERTES CULTURELLES ET PATRIMONIALES



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public :Animateurs en ACM.

Durée : 2 jours.

Lieu :

▪ TOULOUSE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Les accueils de loisirs, tous les espaces éducatifs qui accueillent des enfants et des adolescents dans leurs temps de loisirs ne sont pas des lieux spécialisés dans une technique, mais peuvent favoriser la découverte et l'initiation. Ils peuvent être proposants d'une action culturelle si les animateurs sont eux-mêmes sensibilisés à cet enjeu éducatif et préparés à animer des rencontres et des pratiques culturelles : visites muséales, rencontres d'artistes, pratiques dans des espaces spécialisés et dans la structure, et expression des émotions ressenties.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des pratiques culturelles et patrimoniales
- Situer les acteurs du champ artistique et culturel ainsi que les ressources dans ces domaines
- Vivre des temps de découverte pour démystifier et accompagner

CONTENU

- Découvrir un musée ou un site patrimonial
- Construire le projet avec ou sans spécialiste
- Préparer les enfants et les adolescents
- Animer la visite en relation avec des acteurs culturels
- Exploiter les découvertes

18. ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LA VISITE CULTURELLE D'UN MUSÉE



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Encadrants : animateurs, intervenants dans les structures de loisirs, animateur enfance et jeunesse, animateur scientifique, animateurs tout public, intervenants en pratiques artistiques, travaillant dans des musées (culturel et scientifique) ou des espaces socio-culturels ; professionnels de l'animation travaillant avec des publics plus éloignés de ces espaces muséaux.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Les pratiques culturelles nourrissent les démarches d'éducation populaire en suscitant des processus créatifs d'appropriation et de partage des ressources, des savoirs et œuvres artistiques.

Les structures associatives et les institutions muséales ont la capacité d'initier et d'expérimenter ensemble des pratiques d'appropriation des patrimoines, tout en tenant compte des capacités des citoyens à choisir, juger, décider et agir par eux-mêmes.

La formation renforcera l'interconnaissance et la compétence des acteurs, pour qualifier et soutenir des pratiques de coopération culturelle durables.

OBJECTIFS

- Provoquer / développer / consolider :
 - ✓ Une prise de conscience des enjeux et des temporalités pour l'appropriation, la valorisation et la transmission des richesses patrimoniales
 - ✓ Une analyse partagée des pratiques d'animation et de médiation à la lumière des enjeux actuels (droits culturels, coopération des acteurs, conscience d'un patrimoine commun et universel, cohésion sociale, etc.)
 - ✓ Une capacité à identifier, mobiliser et articuler les ressources culturelles de sa structure et du territoire
 - ✓ Une meilleure perception des compétences, du mode de fonctionnement et des contraintes du partenaire envisagé, en vue d'une coopération fructueuse et durable

CONTENU

- Place et spécificités du musée dans le cadre général des patrimoines. Les collections et les expositions temporaires
- Rôle de la médiation (culturelle, scientifique, ...) dans les institutions muséales et de l'animation dans les structures socio-culturelles
- Visite d'un musée à caractère scientifique et technique, historique avec rencontre d'une personne de l'équipe du musée
- Visite d'un musée à objet artistique : création artistique contemporaine ou collections artistiques patrimoniales avec rencontre d'un médiateur, un chargé de projet et/ou un conservateur du musée
- Mise en évidence des spécificités pédagogiques de l'accueil/accompagnement d'une visite au musée

19. VIVRE ET AGIR DANS SON QUARTIER, SON VILLAGE, SA VILLE



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs périscolaires, animateurs d'accueils de loisirs et d'espaces d'accueil adolescents/jeunes.

Durée : 3 jours.

Lieu :

■ LYON



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Le fait d'habiter dans un quartier, une ville ou un village, ne signifie pas que les enfants et les adolescents le connaissent dans toutes ses dimensions : environnementale, culturelle, humaine, etc. Les temps de loisirs sont propices à la découverte de leur espace de vie, à son observation, son analyse, afin de s'y situer et d'y agir à hauteur d'enfant ou d'adolescent et toujours en tant que citoyen.

OBJECTIFS

- Connaître l'histoire, l'évolution et l'environnement actuel d'un quartier, d'un village ou d'une ville
- Identifier les enjeux de la découverte de son environnement quotidien
- Approfondir certaines approches en fonction du contexte local
- Savoir préparer et animer des activités pour mieux connaître un environnement de proximité, depuis une structure d'accueil collectif et/ou grâce à une sortie découverte dans le quartier, village, ville
- Savoir accompagner des projets d'enfants, d'adolescents et de jeunes pour agir dans nos quartiers

CONTENU

- Connaître les différents éléments constitutifs d'un cadre de vie, leurs interactions, les possibles qu'ils recèlent pour l'action éducative
- Préparer et exploiter une sortie découverte ; appropriation d'un quartier, village, ville
- Mener les activités au sein de la structure éducative avec les enfants, les adolescents et les jeunes
- Concevoir des situations dont des situations ludiques et accompagner des projets d'enfants, d'adolescents et de jeunes permettant d'agir dans l'environnement local

20. ANIMER UN JARDIN COLLECTIF, UN JARDIN PARTAGÉ



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs, éducateurs, personnel de service, tout personnel en charge de l'accueil et de l'animation d'un public.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- NANTES
- MONTPELLIER



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez unformation.fr

PRÉSENTATION

Les jardins partagés se multiplient dans notre cadre de vie : dans les quartiers, au pied des immeubles, sur des pelouses, au détour des rues, au pied des arbres, entre établissements scolaires et centres de loisirs, dans les centres sociaux, EHPAD ou autres lieux d'accueil de public enfants - jeunes adultes - personnes âgées.

Il s'agit de former les professionnels à la réalisation et l'animation de jardin partagé dans une démarche de sensibilisation environnementale et d'apprentissage au développement durable. Tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie, le jardin partagé est un support aux pratiques de loisirs intergénérationnelles et au lien social. Espace de convivialité propice aux échanges de pratiques, il permet l'expérimentation de gestes respectueux de l'environnement et d'actions citoyennes impliquant les usagers sur leur territoire. L'occasion de revisiter le rapport à la nature, à la biodiversité et à l'alimentation.

OBJECTIFS

- Animer la création et l'entretien d'un jardin collectif, d'un jardin partagé
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Utiliser cette activité pour créer du lien social, intergénérationnel

CONTENU

- La création d'un jardin partagé :
 - ✓ La mise en place du projet : espaces mobilisables, ressources et partenariats
- L'animation d'un atelier jardinage :
 - ✓ Les techniques, les méthodes et outils nécessaires
 - ✓ Les pratiques collectives, les échanges de savoirs
 - ✓ Les activités ludiques et créatives autour du jardin
- Le contexte environnemental :
 - ✓ La biodiversité, les saisonnalités, les rythmes naturels et cycles du jardin
- L'implication du public accueilli :
 - ✓ La prise en compte des typologies des publics (âge, situation de handicap) et du contexte d'intervention
 - ✓ La sensibilisation à l'écocitoyenneté, à l'éducation alimentaire
- Les éléments connexes au jardinage (découverte et initiation)
- La communication auprès des familles ou du voisinage

21. CRÉER UN FILM D'ANIMATION AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public :Animateurs.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Créer un film d'animation image par image (stop motion) est une formidable occasion pour les enfants et les adolescents d'expérimenter la coopération, l'expression artistique et la narration visuelle.

Cette formation vous propose d'explorer les bases de l'éducation à l'image par la pratique du cinéma d'animation : de la découverte du pré-cinéma à la réalisation collective d'un court-métrage.

Vous apprendrez à concevoir et animer des ateliers d'initiation à l'image, à accompagner les jeunes dans toutes les étapes de création (scénario, animation, montage), tout en découvrant les spécificités techniques et pédagogiques du stop motion.

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des actions d'éducation aux médias
- Animer la compréhension et le décryptage des différents codes audiovisuels
- Accompagner la construction de mini-projets audiovisuels favorisant la coopération
- Savoir réaliser un film d'animation avec les enfants et les adolescents

CONTENU

- L'éducation aux médias : les enjeux
- Les codes audiovisuels : identification et décryptage
- Concevoir le projet, choisir le support adapté
- Expérimenter différentes techniques de films d'animation
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération
- Les outils et techniques de base à la réalisation : prise de vue, son, lumière
- Le montage : utilisation d'outils numériques libres et gratuits
- La diffusion, la propriété

22. ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET AUX OUTILS NUMÉRIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Animateurs d'espaces de loisirs pour les enfants et adolescents.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- TOULOUSE
- MARSEILLE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Dans un contexte de numérisation, de diversification et de massification de nos usages médias et informatifs, cette formation vise tout d'abord à en comprendre les enjeux éducatifs, citoyens et démocratiques. Elle vise également à donner aux animateurs, la capacité d'intégrer certains de ces médias à leurs animations, à les outiller dans le cadre de démarches d'accompagnement des jeunes sur des projets de médias locaux, ainsi qu'à expérimenter en groupe des parcours pédagogiques liés au décryptage de l'information et à l'esprit critique.

OBJECTIFS

- Inciter à la prise en compte des médias et des outils numériques d'information et de communication (internet, réseaux sociaux...), dans l'action éducative des structures et espaces de loisirs, en prenant en compte les usages des publics enfants et adolescents
- Appréhender la complexité nouvelle amenée par le développement des médias numériques
- Proposer des situations permettant aux enfants et adolescents de construire des projets inscrits dans la vie sociale, utilisant les technologies et écrans qui leur sont usuels
- Sensibiliser à l'utilisation des médias et outils numériques, aux risques et potentiels qu'ils recèlent, et au décryptage de l'information notamment celle circulant sur les réseaux sociaux
- Se repérer dans les différentes offres d'outils numériques

CONTENU

- Le rôle de l'animateur référent et la place des pairs dans ces approches
- Être capable de mobiliser dans son environnement une diversité de supports, et permettre l'expression de tous les champs de préoccupations des enfants et adolescents : l'environnement, les questions de société, le sport, la solidarité internationale, la culture, la vie quotidienne, la santé...
- Utiliser les médias et outils numériques au service de projets collectifs, collaboratifs
- Développer des productions de qualité en termes de contenu et de technique
- Savoir aborder avec les enfants et les adolescents les questions du droit à l'image, de la propriété intellectuelle, de la « fabrication de l'information »
- Faire découvrir des outils et usages éthiques et responsables aux adolescents, apprendre à être moins vulnérable face à ces outils, dans le cadre de leur usage. Une attention particulière sera portée sur les questions de cyberharcèlement et de « fake news »
- Valoriser des projets locaux et offrir un espace de valorisation aux réalisations d'enfants et d'adolescents

23. PRATIQUER LA ROBOTIQUE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs en accueil collectif de mineurs.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Dans une société où le numérique et la technologie sont présents au quotidien, il est important que l'action éducative puisse permettre l'accès à ces savoirs. La robotique au même titre que les sciences, les techniques et la technologie offrent de nombreuses occasions de découverte, d'exploration, d'expérimentation, de questionnement, de débat. Il devient donc important de permettre l'accès à ces activités en ACM de manière à répondre à des enjeux sociétaux et d'accompagner les enfants et les adolescents dans la maîtrise de leur environnement ainsi que dans une réflexion distanciée sur leurs pratiques technologiques.

La formation permettra de construire un robot, cette figure à la fois technique et relevant de la science-fiction.

OBJECTIFS

- Favoriser une approche active et ludique d'accès aux savoirs et de construction des savoirs
- Proposer une approche rigoureuse des phénomènes scientifiques et techniques mobilisant des démarches de découverte et de recherche
- Permettre aux participants d'accompagner un groupe d'enfants ou d'adolescents dans la construction d'un robot et de faire évoluer ce robot devant des publics

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un robot ? Approche scientifique, historique et littéraire
- Comment fonctionne un robot ? Les principes mécaniques, électriques et leurs traductions opérationnelles dans ce projet de construction
- Construire un robot : les outils à disposition, leur fonction, leur utilisation

Apports méthodologiques, pédagogiques et mises en pratique

24. CONDUIRE ET CONCEVOIR UN ATELIER DE CRÉATION DE CONTENU AUTOUR DU JEU VIDÉO



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public :

- Animateurs (pour des publics à partir de 8-10 ans).
- Médiateurs numériques des EPN (Espaces Publics Numériques).
- Animateurs numériques.

Durée : 2 jours.

Lieu :

- PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Cette formation a pour ambition de donner des outils, afin de pouvoir mener des ateliers d'initiation à la création de jeux vidéo, à travers la programmation, et à la création de contenu destiné à une diffusion en ligne (streaming). Elle aura également pour vocation d'acquérir des connaissances permettant de mener des temps d'échanges, sur des enjeux qui touchent les jeunes publics et qu'il convient aujourd'hui plus que jamais, d'accompagner et de sensibiliser, comme le temps d'écrans, les systèmes de monétisation, ou la haine en ligne.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances pour pouvoir mener des temps d'échanges, afin de former des joueurs responsables
- Être en mesure de mener un atelier d'initiation à la création de jeux (code) et à la création/diffusion de contenus en ligne (streaming)

CONTENU

- Typologie des publics, des pratiques vidéoludiques
- Aspects juridiques, politiques, économiques/stratégies des studios de développement...
- Enjeux, intérêts et risques autour des pratiques vidéoludiques (cyberharcèlement, addictions...)
- Parcours D-Clics numériques : initiation à la conception de jeu vidéo (code)
- Prise en main d'un outil de création numérique et open source

25. CONCEVOIR ET CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION AUTOUR DU JEU VIDÉO



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public :

- Animateurs (pour des publics à partir de 8-10 ans).
- Médiateurs numériques des EPN (Espaces Publics Numériques).
- Animateurs numériques.

Durée : 2 jours.

Lieu :

- PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Depuis les années 50 et l'apparition des premiers jeux vidéo, la pratique s'est considérablement démocratisée jusqu'à devenir la 1ère activité culturelle des Français. Souvent peu investie dans le milieu éducatif, ce média est pourtant riche de réflexions sociales et sociétales. C'est un vecteur précieux, mais pas sans « dangers ». Il est fondamental que les acteurs éducatifs accompagnent les enfants et les jeunes dans sa découverte, sa compréhension et dans l'acquisition d'un regard critique. Cette formation outillera les animateurs et médiateurs pour leur permettre de mener à bien, un parcours pédagogique sur le sujet.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances pour mener des temps d'échange autour des enjeux liés aux pratiques vidéoludiques
- Utiliser le jeu vidéo comme outil d'éducation autour de thématiques concernant les jeunes
- Concevoir un temps d'animation avec des jeux vidéo comme supports ou outils d'animation : jouer, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer

CONTENU

- Postures de l'animateur-encadrant (accompagnement, encadrement)
- Typologie des publics, des pratiques vidéoludiques
- Découverte et pratiques autour de supports vidéoludiques pour conduire des projets d'animation et des débats/échanges
- Des ateliers autour du cyberharcèlement et de la haine en ligne, de la monétisation sur les jeux vidéo, du temps d'écran, des contenus ou encore de la parentalité

26. ALPHABET DES OUTILS NUMÉRIQUES MUSICAUX



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs de musique et animateurs techniciens musiciens.

Prérequis :

- Pratique autonome d'un instrument.
- Savoir utiliser un ordinateur.

Durée : 4 jours.

Lieu :

- PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Il s'agit d'une formation basée sur la découverte des outils numériques libres et gratuits, adaptés aux différentes situations dans l'enseignement musical : création de contenus et édition de partitions.

OBJECTIFS

- Initiation aux outils numériques libres et gratuits dans l'enseignement musical
- Choisir ses outils numériques en toute connaissance des enjeux

CONTENU

- Découverte d'outils numériques adaptés à l'enseignement musical, les choix et les savoir-faire :
 - ✓ Création et édition de partitions - création de contenus
 - ✓ Enregistrement et montage sonore - création de contenus
- La place des outils numériques dans les spécialités musicales : pratique collective ou individuelle, instrumentale ou vocale, cours théorique (solfège, harmonie...), musique assistée par ordinateur...

27. ÉVEIL MUSICAL DES JEUNES ENFANTS 3-6 ANS



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs de musique.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- RENNES



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Il s'agit pour les professeurs de musique de construire une séance d'éveil musical pour des 3-6 ans (théorie et pratique), de connaître le processus de développement progressif des aptitudes auditives et vocales, rythmiques et motrices, et de construire son répertoire selon l'âge.

Pratiques pré-instrumentales et pré-solfégiques, passage de l'oral à la lecture et à l'écriture, accueil, gestion de l'individu, du groupe et interactions avec les parents, et sensibilisation aux apports des neurosciences.

OBJECTIFS

- Élaborer un cadre pédagogique adapté
- Développer les facultés auditives selon l'âge
- Élargir et adapter un répertoire de chansons
- Intégrer des jeux rythmiques ludiques
- Faciliter des séances interactives et des réalisations musicales

CONTENU

- Accueil, gestion de l'individu et du groupe : relation avec les parents
- Reconnaissances auditives
- Jeux vocaux
- Comptines et chansons (enrichissement de l'acquisition de la langue parlée)
- Jeux rythmiques (pulsation, perception temporelle, danses...)
- La transition vers la formation musicale : notions simples du langage et de l'écriture musicale
- Réalisations musicales
- Les instruments adaptés
- Le jeune enfant et la scène

28. PERCUSSIONS CORPORELLES DANS LES ESPACES DE LOISIRS



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public :Animateurs ayant des activités avec tout public.

Durée : 2 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez unification.fr

PRÉSENTATION

Les percussions corporelles sont une pratique musicale à part entière, qui explore les différents sons que peut produire le corps.

Par son aspect ludique, les percussions corporelles sont des activités qui se pratiquent en groupe, à tout âge, et permettent de développer l'imagination et les possibilités artistiques de tout un chacun avec son corps et sa voix. Ces activités trouveront toute leur place dans un projet collectif et fédérateur.

Cette formation vise à former les animateurs intervenant dans les espaces de loisirs à intégrer les percussions corporelles dans sa pratique professionnelle et dans sa pédagogie. La formation explore les percussions corporelles à travers divers styles et cultures du monde, en enseignant des enchaînements de rythmes. Elle permet d'apprendre à concevoir des séances pouvant être appliquées dès le retour au travail et adaptées à chaque public. Le vivre-ensemble, qu'il soit assis ou debout autour des percussions corporelles, est un projet fédérateur par excellence. Accessible à tous les animateurs, sans prérequis musical.

OBJECTIFS

- Apprendre à s'exprimer rythmiquement avec son corps et sa voix
- Conduire des séances de percussions corporelles
- Adapter les séances de percussions corporelles selon le public

CONTENU

- Notions simples d'écritures rythmiques
- Au-delà du corporel : les outils (ou instruments ?) percussifs simples
- Répertoires percussifs / adaptation au corporel
- Percussions corporelles dans les différentes cultures au cours des âges
- Traditions orales
- Individuel / collectif

29. ENSEIGNEMENT MUSICAL : DU COURS INDIVIDUEL AU COURS COLLECTIF



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Professeurs de musique et animateurs-techniciens musiciens.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- NANCY



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Une formation ludique basée sur l'expérience directe en groupe ou sous-groupes, présentant une pédagogie innovante, basée sur les nouvelles découvertes en neurosciences et sur une approche multisensorielle.

Sensibilisation aux enjeux de l'enseignement musical en collectif.

Expérimentation de différents styles de gestion d'un groupe.

Exploration des formes d'enseignement pour une expérience optimale d'apprentissage.

Dynamisation du groupe par une pédagogie de projet.

OBJECTIFS

- Appréhender la palette des pratiques pédagogiques adaptées à la mise en œuvre d'un enseignement musical collectif
- Prendre en compte les besoins des publics dans la conception et l'animation de son cours
- S'appuyer sur les dynamiques de groupe dans un cours d'enseignement musical

CONTENU

- Les enjeux de l'enseignement musical en collectif (éducatifs, sociaux, culturels...)
- L'animation d'un groupe de 3 à 8 participants
- L'adaptation de ses pratiques aux besoins d'un groupe d'élèves
- La gestion d'un collectif hétérogène
- Découverte de supports d'enseignement et de modalités d'apprentissage coopératif
- L'évaluation permanente et continue

30. LA VOIX : LA CONNAÎTRE, L'ÉCOUTER, LA MAÎTRISER



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Tout public intéressé par un questionnement en lien avec la voix : animateurs, professeurs, salariés prenant la parole en public, responsables de structure...

Durée : 2 jours.

Lieu :

- PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Connaître sa voix d'animateur, de professeur, d'artiste, pour appréhender celle de l'autre.

Explorer par des jeux, des ateliers pratiques, les différents registres d'une voix.

Mesurer ses possibilités vocales afin d'éviter l'épuisement et acquérir un placement vocal adéquat à la situation, tant pour la voix parlée (outil de communication) que chantée.

Éprouver le plaisir de s'exprimer vocalement.

OBJECTIFS

- Mesurer ses possibilités vocales et éviter "l'épuisement" de la voix
- Prévenir des usages inconsidérés de la voix
- Approfondir les connaissances sur sa propre voix au bénéfice de ses interlocuteurs et de soi-même
- S'approprier les techniques à mettre en pratique dans les situations de travail
- S'approprier les techniques à mettre en pratique dans les situations de stress

CONTENU

- Lien entre l'anatomie d'une voix et sa part inconsciente
- Caractéristiques de la voix
- Usages de la voix au service des situations et de l'environnement de travail

31. CHANTER ENSEMBLE



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Tout public : animateurs, professeurs et plus largement tout public intéressé par la mise en place d'un atelier chant.

Durée : 2 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Vous voulez créer un atelier de chant ? Animateur ou professeur de musique non spécialiste, vous découvrirez les ficelles du travail de chant collectif. À travers des va-et-vient entre théorie et pratique, cette formation vous aidera à constituer votre groupe, choisir un répertoire adapté à votre public, développer des stratégies de travail vocal, gestique et scénique efficaces, améliorer la technicité, éprouver le plaisir de chanter ensemble et gérer le trac sur scène quand vous vous produirez en concert avec le groupe.

OBJECTIFS

- Constituer un groupe
- Choisir un répertoire adapté à un public
- Adapter et arranger le répertoire choisi
- Transmettre l'écoute des autres dans une pratique collective
- Appréhender les bases de la gestique de direction
- Placer l'atelier dans l'optique d'une présentation publique

CONTENU

- L'adaptation aux publics : supports écrits (arrangements d'une partition) ou techniques de transmission orale
- Les consignes individuelles pour répéter seul en vue du jeu collectif
- L'échauffement de la voix
- L'amélioration de la justesse de la voix
- La gestique : démarrer, terminer, garder collectivement la mesure et le rythme, les nuances
- A capella ou soutiens instrumentaux
- Le groupe sur scène

32. DÉBUTER UN INSTRUMENT DE MUSIQUE À 5 OU 6 ANS



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Professeurs et animateurs techniciens.

Durée : 2 jours.

Lieu :

■ LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Apprendre à construire sa démarche pédagogique consiste à développer une approche personnelle pour enseigner, fournir des informations sur les recherches cognitives et en neurosciences. Utiliser des jeux cognitifs pour stimuler l'écoute, l'observation, la mémoire, l'imitation et la créativité, aidera les stagiaires à rendre la pratique musicale plus agréable, pour leur jeune public. Ils deviendront capables de s'adapter aux tout-petits et susciteront la motivation chez les 5-6 ans, essentielle pour leur façonner un avenir musical réussi.

OBJECTIFS

- Acquérir une pédagogie adaptée à des enfants de 5 ou 6 ans
- Savoir installer le plaisir de la pratique instrumentale ou vocale
- Savoir conduire des cours avec des enfants de 5 ou 6 ans
- Savoir élaborer le futur musical de l'enfant grandissant

CONTENU

- Contextes de l'enfant de 5 ou 6 ans
- Voix / sons / mélodies / répertoires
- Corps / motricité / mobilité / mouvement / rythme
- Posture / geste instrumental
- Outils de lecture
- Adaptations
- Outils de motivation

33. IMPROVISATION JAZZ



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical.
Le stagiaire apporte son instrument, hors clavier fourni par l'OPAC.

Durée : 4 jours.

Lieu :

▪ PARIS



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

L'apprentissage en jazz consiste, paradoxalement, à trouver sa liberté en s'appuyant sur les contraintes. L'improvisation nécessite rigueur et créativité ; cette formation, quel que soit le parcours musical (classique, musiques du monde...), permet d'acquérir tous les outils pour s'exprimer librement. Harmonie jazz, grilles d'accords, le blues, le bebop, les styles et les périodes sont autant d'aspects abordés. Il s'y développe le dialogue entre le soliste et le groupe.

OBJECTIFS

- Acquérir liberté, souplesse et créativité dans sa pédagogie ainsi que les techniques en relation étroite avec la pédagogie de l'improvisation en jazz
- Découvrir ou approfondir les sensations procurées par le jeu collectif improvisé en jazz et enrichir sa pratique instrumentale

CONTENU

- Les accords fondamentaux
- Les progressions harmoniques courantes
- Les substitutions d'accords
- Les styles et les époques du jazz
- Surmonter son appréhension de l'improvisation :
 - ✓ Lire des grilles d'accords et improviser à partir de ces grilles
 - ✓ Exploiter ses capacités musicales pour improviser
- Écouter et analyser des œuvres de jazz
- Choisir dans le répertoire

34. SÉCURITÉ DES SPECTACLES POUR LES EXPLOITANTS DE LIEUX AMÉNAGÉS POUR DES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES



PRÉSENTIEL

5 jours (35 heures)

Public : Toute personne sollicitant l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle vivant (licence 1^{ère} catégorie) correspondant à la catégorie d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

Durée : 5 jours.

Lieu :

▪ PARIS (BAGNOLET / 93)



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Cette formation s'adapte à la réforme du 1^{er} octobre 2019, qui a supprimé la délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles vivants. La profession d'entrepreneur de spectacles vivants, reste conditionnée à l'obligation de déclaration de l'activité. La formation à la sécurité des spectacles reste obligatoire. Toutefois, le contenu de ces modalités d'examen ont été revus.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique général
- Savoir appliquer ou faire appliquer la réglementation incendie
- Savoir prendre en compte les problèmes inhérents à la présence du public
- Savoir analyser les incidents et accidents du travail et tout autre risque relatif à la santé des personnes
- Savoir prendre en compte les contraintes d'exploitation, liées aux éléments structurels fixes, mobiles ou démontables, utilisés pour organiser des spectacles et accueillir du public, dans des conditions optimales de sécurité

CONTENU

- Identifier les responsabilités des différentes entités, appelées à collaborer à l'organisation d'un spectacle
- Justifier les enjeux et la démarche de l'évaluation des risques professionnels et les principes généraux de prévention, en matière de santé et de sécurité au travail
- Organiser l'entretien, la maintenance et la vérification des installations techniques, pour respecter les obligations de l'exploitant en matière de réglementation incendie, des établissements recevant du public, spécifiques aux lieux de spectacles
- Repérer la réglementation applicable à une situation de spectacle donnée, pour réaliser les déclarations administratives induites et accueillir le public en toute sécurité
- Intégrer les aspects techniques, organisationnels et humains dans la démarche de prévention des risques, pour gérer en toute sécurité, les situations de coactivité
- Évaluer les risques liés aux caractéristiques d'une manifestation, pour définir et mettre en œuvre les mesures de protection et de sûreté

35. L'ACTIVITE PHYSIQUE POUR TOUS

NOUVEAU



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public :Animateurs.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Dans un contexte où la sédentarité des enfants devient un enjeu de santé publique, l'activité physique en ACM doit être repensée comme une pratique ludique, inclusive et accessible à tous.

Cette formation propose aux animateurs d'explorer l'activité physique en s'affranchissant des logiques de performance. À partir d'expérimentations concrètes, les stagiaires vivront, analyseront et adapteront des jeux moteurs favorisant le bien-être et la mixité (genre, âge, validité et atypies, physiologie). Ancrée dans leurs réalités professionnelles, cette formation permet de construire des pratiques mobilisables au quotidien, même dans des contextes contraints.

OBJECTIFS

- Identifier et mettre en place des activités physiques ludiques en fonction de l'âge et des besoins des enfants et adolescents.
- Expliquer le rapport entre l'activité physique et la santé ainsi que les méfaits de la sédentarité et de l'obésité chez les enfants et adolescents.
- Sensibiliser les jeunes à l'importance de l'activité physique et encourager leur motivation à bouger au quotidien.

CONTENU

- Introduction à l'activité physique pour tous
- Définition de la santé, de la sédentarité et de l'obésité
- Adaptation des activités physiques au service de l'inclusion
- Mise en place d'activités physiques ludiques et adaptées
- Rôle et posture de l'animateur



PÉDAGOGIE

36. LE JEU ET L'ACTIVITÉ LUDIQUE, SUPPORTS D'ANIMATION



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs en ACM.

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ MONTPELLIER



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Le jeu occupe une fonction essentielle dans le développement de l'enfant et dans sa rencontre avec les autres. Des temps de jeux structurés ou de jeux libres, la mobilisation de l'activité ludique sont des supports essentiels pour l'animateur.

OBJECTIFS

- Comprendre la place du jeu dans le développement de l'enfant et dans les apprentissages (3-11 ans)
- Savoir accompagner l'enfant dans le processus de jeu
- Savoir adapter ses propositions aux contextes

CONTENU

- Le jeu, l'activité ludique : définitions
- Les différentes formes de jeux et les différentes dimensions du jeu
- Rôle et posture de l'adulte dans les différentes activités de jeu : jeu libre, jeu spontané, jeu organisé, activités et mobilisation de démarches ludiques...
- Découvrir et expérimenter
- Mobiliser le jeu dans les accueils de loisirs péri et extrascolaires : temps / espace / matériels / contexte

37. ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP PAR DES PRATIQUES ARTISTIQUES



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- NANTES
- LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Accueillir l'autre dans sa différence, c'est le prendre en compte dans sa singularité, avec ses compétences et ses difficultés. Adapter l'environnement et les activités, c'est donner aux personnes en « situation de handicap » une place de citoyens à part entière. Les pratiques artistiques, sont des médiations privilégiées pour, favoriser l'inclusion et rencontrer la personne au-delà de son handicap. « Le sujet n'est pas handicapé » nous dit F. Dolto. Son expression, la création, est celle de tous. En cela, les espaces de pratiques artistiques sont des lieux privilégiés.

OBJECTIFS

- Appréhender la notion de handicap
- Mobiliser des activités artistiques comme support à la relation
- Appréhender la spécificité de son rôle et sa posture d'éducateur, au service de l'inclusion de publics en situation de handicap
- Savoir construire des séances d'animation prenant en compte les besoins particuliers de chacun des participants

CONTENU

- Les textes de référence
- La notion de handicap
- Les démarches inclusives
- Vivre une démarche d'accompagnement culturel
- Pratique d'activités artistiques
- Les étapes de création : organiser les ateliers et apprendre à travailler en coopération

38. ÉDUCATION À L'ALIMENTATION



PRÉSENTIEL

3 jours (18 heures)

Public : Animateurs, notamment ceux des temps périscolaires, des accueils de loisirs, de séjours, de MJC, de centres sociaux, d'EHPAD-EHPAA, personnel de service...

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- TOULOUSE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
unification.fr

PRÉSENTATION

L'éducation à l'alimentation, permet d'acquérir les connaissances utiles à chacun, pour réaliser ses propres choix constructeurs d'une alimentation favorable à la santé. Cette éducation, doit ainsi porter sur l'ensemble des dimensions de l'alimentation (répertoires du comestible, culinaire et gastronomique, plaisir sensoriel) et accompagner, le mangeur à tous les âges de la vie.

L'éducation à l'alimentation, enjeu sociétal, participe aussi au renforcement du lien social et à l'émergence d'une citoyenneté consciente des effets positifs ou négatifs de certains types de consommations, sur l'état de notre planète.

OBJECTIFS

Permettre aux participants :

- De connaître les composantes d'une bonne alimentation, répondant aux besoins et attentes des enfants - jeunes - adultes - personnes âgées
- De maîtriser le contexte et les enjeux éducatifs des temps de repas
- D'être capable de mettre en place des animations ou ateliers autour de l'alimentation, de la réduction du gaspillage alimentaire et du goût, lors de différents temps d'accueil

CONTENU

- Les besoins alimentaires des enfants - adolescents - adultes - personnes âgées
- L'approche globale des relations à l'alimentation
- La réduction du gaspillage alimentaire
- Les animations autour de l'alimentation
- Le partenariat autour de l'éducation à l'alimentation

39. ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public :Animateurs et directeurs d'accueils de loisirs, coordinateurs de projets éducatifs locaux.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

La prise en compte, dans l'ensemble de l'action éducative, des enjeux et principes du développement durable se décline en deux champs d'action qui se nourrissent mutuellement.

D'abord l'axe éducatif : que puis-je faire en tant qu'animateur, animatrice ?

Puis, quels choix de gestion s'offrent à moi ?

OBJECTIFS

- Être capable de concevoir des projets intégrant l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), dans les structures d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) : projets d'animation pour les animateurs, projets pédagogiques et projets locaux, pour les directeurs et coordinateurs
- Favoriser la mise en réseau de personnes intervenant dans des ACM et utiliser les ressources de leur environnement (ressources de proximité, d'une fédération, humaines et matérielles)
- Comprendre ce qu'est le développement durable, s'approprier les enjeux de l'EEDD
- Décliner dans son action les enjeux et principes du développement durable
- Concevoir et conduire une ou des activités EEDD
- Connaître les outils et méthodes adaptés aux publics enfants et jeunes dans le cadre des loisirs
- Identifier et savoir utiliser les ressources disponibles dans l'environnement de l'ACM

CONTENU

- Paysage de l'EEDD, actualités de l'EEDD
 - ✓ L'EEDD et les projets pédagogiques d'activités. Adapter ses propositions d'activités aux publics enfants et adolescents : de la découverte et sensibilisation, à l'engagement dans des projets
 - ✓ Des temps de pratiques et d'activités
 - ✓ Présentation de projets (jardin pédagogique, événementiel...)
 - ✓ Les ressources pour concrétiser un projet dans sa structure : institutions et collectivités, réseaux associatifs et pistes de financements pour les directeurs
 - ✓ Travail sur les projets individuels

40. ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES CULTURELLES AMATEURS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public :Animateurs.

Durée :3 jours.

Lieu :

▪ MARSEILLE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Les pratiques culturelles amateurs, constituent le cœur des métiers de l'animation. Les structures associatives sont au cœur de l'innovation en termes de pratiques culturelles, faisant régulièrement émerger des nouveaux talents, mais aussi de nouvelles pratiques.

La formation permettra aux animateurs, de renforcer leurs compétences, pour susciter, soutenir et améliorer, l'accompagnement de nouvelles pratiques amateurs.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des pratiques d'expression amateurs : pratiques sociales éducatives et pratiques artistiques
- Accompagner, soutenir et qualifier, les pratiques artistiques et culturelles des amateurs sur un territoire
- Identifier les ressources pour accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques amateurs
- Prendre conscience de l'importance du « collectif » dans les pratiques artistiques amateurs

CONTENU

- Identifier les spécificités des pratiques d'expression amateurs : pratiques sociales éducatives et pratiques artistiques
- Accompagner, soutenir et qualifier, les pratiques artistiques et culturelles des amateurs sur un territoire
- Identifier les ressources pour accompagner, soutenir et qualifier les pratiques artistiques amateurs
- Prendre conscience de l'importance du « collectif » dans les pratiques artistiques amateurs

41. LES RELATIONS PARENTS / PROFESSIONNELS DANS LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

4 jours (28 heures)

Public : Directeurs de structures et/ou de projets, animateurs coordonnateurs, professionnels en charge de l'accompagnement des publics.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- PARIS
- 3 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

CONTEXTE

Il y a un véritable enjeu à associer les parents et les familles à la mise en œuvre de l'action éducative et des projets portés par les structures de la branche Éclat.

PRÉSENTATION

Le soutien à la parentalité est fréquemment évoqué par les différents acteurs, qui agissent pour l'éducation des enfants et des jeunes. Il convient de bien préciser, ce que l'on entend et attend du soutien à la parentalité et de le différencier de la relation à la famille, voire de la coopération avec la famille. Il convient donc, de bien préciser les concepts et le type d'actions possibles, dans le champ socio-éducatif.

OBJECTIFS

- Reconnaître et renforcer les compétences des professionnels de l'action éducative, afin qu'ils favorisent les relations avec les parents et les familles
- Prendre conscience des représentations et implicites existants, afin d'améliorer la fonction d'accompagnement des parents et des familles

CONTENU

- Les parents, les familles et le concept de parentalité : aspects juridiques et sociologiques
- Éducation et cellule familiale
- Accompagner des parents et des familles
- Les dispositifs existants et les démarches possibles en direction des parents : travail social ou démarche d'éducation populaire ? Les représentations à l'œuvre...
- L'implication et la participation des parents et des familles et les conditions de celles-ci

42. LES ENFANTS, ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIES



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnels d'animation travaillant avec des enfants de 3 à 14 ans.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- RENNES



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Un enfant, n'est pas un adulte en miniature, mais un homme en devenir. Quelles pédagogies adopter pour assurer l'action éducative adaptée ? L'animateur doit être en capacité d'observer, d'analyser la conduite de l'enfant et ses fréquentations.

OBJECTIFS

- Adapter ses interventions pédagogiques à l'âge des publics et à leurs compétences
- Intégrer les problématiques d'égalité filles-garçons dans sa pédagogie
- Offrir aux participants des outils permettant :
 - ✓ De connaître les différentes théories pédagogiques
 - ✓ D'élaborer les stratégies éducatives en adéquation avec quatre composantes : contenus - publics - espaces et temps

CONTENU

- Réflexion sur l'action éducative et le rôle de l'adulte animateur
- Le développement de l'enfant
- Quelques apports en psychologie cognitive et psychopédagogie
- Exploration des différentes approches pédagogiques existantes
- Adaptation de ces approches aux stades de développement de l'enfant, ainsi qu'à ses besoins
- Intégrer les problématiques d'égalité filles-garçons dans sa pédagogie

43. L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Animateurs en ACM.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

L'accueil d'un enfant en situation de handicap, dans une structure ACM, doit aller de soi. Conformément aux droits de l'homme et du citoyen, conformément aux droits de l'enfant qui en découlent, l'accueil est un devoir pour les uns, un droit pour les autres.

Cet accueil nécessite une coopération de tous. Un projet cohérent dont l'enfant porteur de handicap doit être le centre. La formation de l'équipe d'accueil est essentielle, pour bien préparer le projet d'accueil spécifique à chaque enfant, en respectant sa singularité.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'accueil des enfants en situation de handicap
- Mettre en place les conditions d'accueil matérielles et pédagogiques des enfants en situation de handicap
- Concevoir et mener des activités communes à tous les enfants de l'ACM

CONTENU

- Éléments de réflexion sur les notions de handicap
- Les représentations du handicap
- L'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs : projet d'intégration ou d'inclusion ?
- Relation à la famille ; ressources et contraintes
- Choisir et mener des activités adaptées et des activités communes
- Le rôle spécifique de l'animateur dans l'accueil d'enfants en situation de handicap

44. PRÉVENTION ET GESTION DES VIOLENCES EN MILIEU PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE (en accueil collectif de mineurs)



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Professionnels de l'animation travaillant notamment dans le champ du périscolaire et de l'extrascolaire.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

CONTEXTE-ENJEUX

La violence en Accueil Collectif de Mineurs, désigne toutes les formes de violence, qui se manifestent à l'accueil et dans le cadre d'activités péri et extrascolaire, qui sont subies par des enfants et perpétrées par d'autres, notamment à l'encontre d'adultes (animateurs, ou d'autres membres du personnel de la communauté éducative).

OBJECTIFS

- Identifier les types de violences en ACM
- Comprendre les processus qui conduisent à des actes violents, les prévenir, les désamorcer et les gérer
- Adapter son comportement aux différentes situations de violence psychologiques et physiques, y compris dans sa posture éducative

CONTENU

- Les principaux courants de l'autorité
- L'approche systémique et l'impact de chacun dans la prévention des violences
- L'écoute active, la reformulation, la gestion de conflits, l'assertivité et la médiation
- Les différents types de violences en ACM (microviolences, incivilités, harcèlement, refus des règles collectives etc.) et leurs conséquences
- Connaître les programmes et dispositifs de prévention de la violence

45. NUMÉRIQUE ET RESEAUX SOCIAUX : VERS DES USAGES CONSCIENTS ET RAISONNÉS



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Directeurs, Animateurs auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes et de familles.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON
- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRESENTATION

Tout acteur éducatif doit aujourd'hui intégrer dans ses missions, un rôle d'accompagnement des publics, vers des usages conscients et raisonnés des « écrans », en particulier des réseaux sociaux numériques.

Cette formation présente des apports théoriques, des outils et des scénarios pédagogiques. Ceux-ci facilitent le travail d'accompagnement des publics dans le développement de leur esprit critique et de leur pouvoir d'agir, en connaissance du droit et des devoirs en lien avec les environnements numériques. Sont abordées et expérimentées des démarches réflexives favorisant une ouverture culturelle et une éducation à la citoyenneté numérique.

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance des équipements et des pratiques numériques des publics, et identifier les principaux enjeux éducatifs, pour construire des réponses en termes d'animation et de formation
- Acquérir une connaissance et un regard critique des environnements numériques et en particulier les réseaux sociaux : dimensions stratégique, éthique, économique, juridique...
- S'approprier des outils permettant d'animer des ateliers d'apprentissage de gestion au quotidien des réseaux sociaux numériques, dans un contexte positif de socialisation, de compréhension et de respect des droits et devoirs
- S'approprier des démarches pédagogiques favorisant le développement d'un esprit critique vis à vis des contenus médiatiques, et le dialogue entre jeunes et adultes et concernant la place des réseaux sociaux numériques dans la vie quotidienne
- Concevoir des projets d'activité en fonction des besoins d'un public, identifier et utiliser les supports pédagogiques adaptés

CONTENU

- Les réseaux sociaux dans les situations professionnelles
- Les pratiques numériques des jeunes
- Information, désinformation et publication sur les réseaux sociaux numériques
- Ateliers pratiques sur : « voir, regarder, observer »
- L'éducation à la e-citoyenneté : ateliers pratiques en « publier sur les réseaux numériques »
- Ateliers pratiques sur « la banalisation du cyberharcèlement »

46. ANIMER LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Animateurs en ACM, animateurs de structures accueillant des adolescents...

Durée : 2 jours.

Lieux :

▪ 2 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Les droits dits « de participation » font essentiellement référence aux articles 12 à 15 de la Convention internationale des droits de l'enfant, concernant les droits de s'exprimer et de penser librement, de rechercher, de recevoir et de répandre des informations : les droits à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. En permettant à l'enfant d'exercer ces droits indissociables lors des activités menées, l'action éducative contribue à lui faire acquérir progressivement son statut de citoyen.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la participation
- Savoir mettre en place un dispositif de participation
- Valoriser la participation des enfants et des adolescents dans la structure et au-delà, dans son environnement

CONTENU

- Les processus et niveaux de participation, références politiques et sociologiques, la Convention internationale des droits de l'enfant
- Les outils et dispositifs au service de la participation
- La mise en place et l'animation de la participation : objectifs, méthodologie, rôle et posture de l'adulte
- L'animation et la gestion des effets induits par la mise en place d'espaces de participation

47. SITUATIONS DE HARCÈLEMENT AU SEIN DE COLLECTIFS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS : PRÉVENIR, DÉTECTER ET RÉAGIR



**PRÉSENTIEL ET
DISTANCIEL**
3 jours (21 heures)

Public : Directeurs ou coordonnateurs de structures de loisirs, établissements culturels, etc. animateurs du face-à-face pédagogique, salariés en contact avec ce public.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- 3 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Même si la prévention et la lutte contre le harcèlement sont devenues des objets de mobilisation de notre société, le harcèlement demeure encore aujourd'hui, un phénomène sous-estimé, voire ignoré par la communauté éducative (enseignants, animateurs, parents), alors que ses conséquences psychologiques, sociales et scolaires sont graves.

Les professionnels de l'animation, concernés par cette problématique, ne sont pas toujours armés pour agir, notamment, dans des contextes où les comportements et les situations sont parfois « étouffés ».

OBJECTIFS

Cette formation vise à apporter aux équipes pédagogiques et éducatives, les éléments théoriques et méthodologiques, leur permettant de mettre en œuvre une politique et des actions efficaces face au harcèlement et au cyber-harcèlement entre enfants, entre adultes et enfants :

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Réagir en cas de harcèlement supposé ou avéré

CONTENU

- Qu'est-ce-que le harcèlement ? Définition légale du harcèlement et des différentes formes, dont le cyber-harcèlement
- Apprendre à reconnaître les différentes situations de harcèlement (entre enfants, entre adolescents, entre enfants et adolescents, entre adultes et enfants)
- Créer les conditions pour prévenir le harcèlement dans les structures d'accueil des enfants et des adolescents : comment, quels supports et quels outils, quelles ressources ?
- Accueillir les plaintes, installer des espaces d'alerte possibles en relation avec les espaces ressources spécialisés
- Réagir face à des comportements, dans des situations de harcèlement : auprès des victimes, auteurs et témoins, ainsi qu'auprès des familles, en relation avec les équipes éducatives concernées

48. L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DE L'ADOLESCENT



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Professionnels travaillant auprès d'adolescents.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- 2 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

La connaissance des publics jeunes pré-adolescents / adolescents / jeunes adultes, leur place dans la société, les enjeux d'une jeunesse épanouie. Quelles sont les politiques menées au niveau national, régional, local pour que le professionnel puisse adapter sa posture aux attentes de ce public dans le contexte professionnel ? Mieux connaître les dispositifs en faveur de cette tranche d'âge, et les partenaires ressources sur un territoire donné.

OBJECTIFS

- Identifier le contexte institutionnel structurant la prise en charge socio-éducative de l'adolescent
- Consolider sa pratique professionnelle
- Comprendre le fonctionnement des dispositifs
- Repérer les acteurs et dispositifs de loisirs éducatifs
- Comprendre le système institutionnel et les dispositifs de santé
- Évaluer les degrés d'autonomie des publics et identifier des axes de travail
- Préciser le rôle des acteurs dans la promotion de l'action citoyenne des jeunes

CONTENU

- L'adolescent et son contexte :
 - ✓ Notions de psychologie et de psychologie sociale
 - ✓ Notions de sociologie
- L'adolescent et le système scolaire :
 - ✓ Fonctionnement du système scolaire
 - ✓ Dispositifs d'accompagnement à la scolarité, prévention de l'échec scolaire
 - ✓ Rôle des différentes institutions intervenant en milieu scolaire
 - ✓ Orientation professionnelle
 - ✓ Accompagnement des mineurs en difficulté d'intégration scolaire
- Droits sociaux :
 - ✓ Capacité du mineur
 - ✓ Emploi
 - ✓ Notions de droit de la consommation
- L'adolescent et l'accès aux loisirs :
 - ✓ Institutions et acteurs du champ de l'animation
 - ✓ Les dispositifs permettant l'accès aux pratiques de loisirs, culturelles et sportives
- L'adolescent et sa santé :
 - ✓ Institutions et acteurs de la santé
- Citoyenneté :
 - ✓ Démarche d'accompagnement des initiatives des publics
 - ✓ Les instances et les parcours de l'éducation à la citoyenneté

49. ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION DES PUBLICS ADULTES



DISTANCIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs, coordinateurs d'équipe pédagogiques.

Durée : 3 jours.

Lieux :

▪ 2 SESSIONS À DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

L'Éducation populaire revendique la mise en œuvre de principes participatifs et de méthodes actives. Il s'agit de transmettre, mais également de permettre à chacun d'exercer ses compétences, ses aptitudes, dans un cadre protégé où on a le droit à l'erreur, dans une démarche de recherche-action. Le rôle de l'éducateur, de l'animateur, est alors de proposer des situations qui vont permettre la participation active des publics accueillis, en prenant en compte leurs diversités, leurs expériences, leurs habiletés et leurs compétences.

OBJECTIFS

- Renforcer sa capacité à piloter, à animer une réunion
- Susciter et animer la participation des équipes pédagogiques et des familles

CONTENU

- Préparer et structurer une réunion en fonction des objectifs de celle-ci et de la qualité de ses participants
- Assurer l'accueil des publics participants, leur information, mobiliser leur attention
- Identifier les attentes des participants et situer son propre rôle
- Installer un dialogue, animer un débat, accompagner d'éventuelles prises de décision en motivant la participation par l'écoute, l'implication, la reconnaissance, la mise en confiance...
- Concevoir les outils et les aménagements supports à la mise en œuvre efficace et adaptée de réunions

50. PRATIQUE DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉ- RATIONNELLES



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel intervenant dans le champ de la branche Éclat.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- STRASBOURG



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

La formation abordera les enrichissements mutuels des projets permettant la rencontre de générations, la réciprocité et la transmission. Des projets inscrits dans des dynamiques territoriales, locales qui participent à une harmonisation et à un travail des différents acteurs, professionnels, bénévoles associatifs et élus d'un territoire défini.

OBJECTIFS

- Promouvoir l'intérêt de pratiquer des activités intergénérationnelles
- Combattre les préjugés au quotidien et démystifier les peurs et craintes entretenues entre les générations
- Concevoir et réaliser un projet d'animation intergénérationnel en lien avec les publics et leurs environnements

CONTENU

- Le concept "intergénérationnel"
- Les caractéristiques des différentes tranches d'âge des publics
- Identification des caractéristiques des relations "inter-âges"
- Prise en compte de l'hétérogénéité du groupe
- Éléments méthodologiques pour mener une activité et conduire un projet intergénérationnel
- Travail réflexif sur les représentations, la posture et la démarche de l'animateur
- Le travail en équipe et la constitution de partenariats

51. L'ACCUEIL DES PUBLICS MIGRANTS



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Salariés de la branche Éclat, exerçant une activité d'accueil dans sa structure.

Durée : 2 jours.

Lieux :

▪ LILLE

▪ MONTPELLIER



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, à l'été 2022, plus de cent millions de personnes sont en situation de déplacement forcé et vivent des parcours migratoires à hauts risques. L'accueil est un des moments majeurs dans la prise en charge de ces publics et peut générer des situations complexes pour les professionnels non « spécialistes ». Souvent en première ligne face à des personnes aux diversités multiples et diverses (langues, origines, religions, histoires personnelles, etc.). Cette formation vise à apporter quelques éléments structurants à ces professionnels, afin qu'ils puissent se préparer au mieux à cette forme d'accueil spécifique.

OBJECTIFS

- Comprendre les particularités culturelles, les parcours de vie de ces publics pour mieux les accueillir et leur transmettre une information
- Adapter sa propre pratique et identifier les politiques publiques existantes pour être en capacité d'assurer sa fonction d'accueil et d'accompagnement
- Prendre conscience et comprendre ses propres stéréotypes et préjugés
- Contribuer à la promotion de la diversité en collectivité

CONTENU

- Eléments de connaissance des trajectoires migratoires en France
- Connaissance de ces publics
- Connaissance de l'environnement social et juridique des dispositifs d'accueil, des acteurs et réseaux d'accompagnement de migrants
- Prise de conscience de son propre rapport à la différence

52. ANIMER AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MOBILISER SON ESPRIT CRITIQUE

NOUVEAU



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Animateurs.

Durée : 2 jours.

Lieux :

▪ 2 SESSIONS A DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Face à une intelligence artificielle omniprésente et ambivalente, qui suscite à la fois fascination et questionnements chez les jeunes, cette formation vise à armer les animateurs d'outils concrets pour développer une posture critique et éclairée. L'objectif est double : leur permettre de déchiffrer en profondeur les mécanismes et les enjeux sociaux de l'IA, et les habiliter à cultiver activement l'esprit critique des publics qu'ils encadrent. Au-delà de la simple compréhension, les animateurs apprendront à concevoir et à animer des ateliers interactifs et réflexifs auprès de jeunes dès 9 ans.

OBJECTIFS

- Se doter des connaissances théoriques, techniques, et pédagogiques nécessaires sur l'IA pour animer avec confiance et conscience des ateliers adaptés aux publics
- Être en capacité de mettre en place des activités sur l'intelligence artificielle et l'esprit critique pour un public à partir de 9 ans.

CONTENU

- Comprendre le fonctionnement de l'Intelligence Artificielle et son impact dans notre quotidien,
- Limites, avantages et perspectives
- Utiliser et manipuler ces outils dans un esprit critique
- Conduire des ateliers ludiques et interactifs



DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET ADMINISTRATIF

53. PROJET ASSOCIATIF ET MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
3 jours (21 heures)

Public : Cadres dirigeants des associations, responsables de services et coordinateurs de projets.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX
- 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

L'Europe constitue un nouvel espace, mais aussi, une source d'inspiration, pour conduire de nouveaux projets d'animation et d'éducation. Rencontres de jeunes, formation d'animateurs, échanges de pratiques amateurs, festival de théâtre, ...

La formation vous permettra de concevoir, mais aussi de réussir ces moments inoubliables dans la vie de jeunes, d'adultes, d'animateurs.

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement des institutions de l'UE
- Comprendre les politiques européennes
- Accéder aux fonds structurels européens
- Incrire le projet associatif dans les programmes et dispositifs européens

CONTENU

- L'histoire de la construction européenne
- La stratégie de l'Union européenne pour une croissance durable, intelligente et inclusive
- L'articulation de la politique européenne dans les politiques nationales et régionales
- Le budget de l'Union européenne, les fonds structurels (FSE, FEADER...) et les programmes (ERASMUS, INTERREG, Europe Active, l'Europe pour les citoyens, etc.)
- La gestion des fonds européens par l'État et les Régions

54. ORGANISATION TERRITORIALE, FINANCES LOCALES, INCIDENCES POUR LE SECTEUR DE LA BRANCHE ÉCLAT



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Directeurs de structures et/ou de projets, animateurs coordonnateurs, cadres administratifs.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- BORDEAUX



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

La mise en œuvre de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), mais aussi la réforme de la fiscalité locale, ont profondément modifié l'organisation administrative de notre pays et bouleversé, les ressources des collectivités territoriales, générant par voie de conséquence, des incidences sur le financement des activités associatives.

La formation, doit permettre aux cadres du secteur de l'animation, de comprendre la problématique du fonctionnement financier des collectivités territoriales et les règles des finances publiques des transferts de compétences des communes, vers les intercommunalités. La compréhension de tous ces éléments permettra aux responsables associatifs, de mieux argumenter, construire les demandes de subventions et d'optimiser le fonctionnement financier de l'association.

OBJECTIFS

- Permettre aux cadres des structures associatives d'actualiser leurs connaissances en matière d'administration de la République
- Appréhender les mécanismes budgétaires et ceux appliqués aux finances locales
- Connaître les modes de contractualisation entre les collectivités et les associations, afin d'anticiper les choix des collectivités

CONTENU

- La décentralisation en France : organisation des services de l'État
- Les compétences des différents échelons territoriaux :
 - ✓ Compétences et fonctionnement des régions et départements
 - ✓ Le bloc communal : commune et intercommunalité, modalités des transferts de compétences
- Les incidences de la mise en œuvre de la loi NOTRe
- La réforme de la fiscalité locale :
 - ✓ Les recettes des collectivités
 - ✓ Les ressources fiscales des collectivités et EPCI
- Les modes de gestion de l'animation socioculturelle :
 - ✓ Soutien à la vie associative et gestion en régie directe
 - ✓ Subvention, DSP et marché public

55. INSCRIRE UNE ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Personnel de direction et CA, cadres et administratifs.

Durée : 2 jours.

Lieu :

▪ 1 SESSION À DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

CONTEXTE-ENJEUX

En 30 ans, le secteur de l'animation a connu une évolution sans précédent. Naguère centré sur une préoccupation d'éducation permanente, notre secteur d'activité s'est structuré (convention collective, syndicat employeur, branche professionnelle), a dû prendre en considération, l'évolution des politiques publiques (dispositifs contractuels territorialisés, diplômes de l'animation, formation universitaire, filière métiers, lois sur l'économie sociale et solidaire...).

D'un secteur d'activité centré sur l'animation et le loisirs éducatif et culturel, le secteur de l'animation, est devenu un véritable acteur économique et politique local, avec de multiples structures partenariales. Notre secteur d'activité est reconnu des pouvoirs publics.

OBJECTIFS

- Connaître l'histoire et les acteurs de la branche Éclat
- Comprendre l'articulation et les relations entre tous les différents acteurs et partenaires et commanditaires
- Identifier les évolutions du secteur d'activités
- Savoir inscrire son association dans les réseaux et partenariats en cohérence avec son projet associatif

CONTENU

- Fonction « employeurs » : dialogue social, syndicat employeurs...
- Évolution des parcours et dispositifs de formation
- Dispositifs et acteurs institutionnels : commanditaires et partenaires
- Inscription dans des partenariats de projets et d'actions

56. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS - VHSS les fondamentaux



PRÉSENTIEL
1 jour (7 heures)

Public : Responsables de structure et RH,
salariés des structures.

Durée : 1 jour

Lieux :

- 2 SESSIONS A PARIS
- 2 SESSIONS A LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Les situations de harcèlement émergent de plus en plus dans notre société. Nombre de dirigeants et de salariés sont cependant démunis pour prévenir et agir dans ce type de situation lorsqu'elles apparaissent dans nos entreprises.

La formation vise à donner aux stagiaires des outils clés en main pour leur permettre de prévenir, faire cesser et traiter les violences sexistes et sexuelles au travail. Sur une thématique qui peut susciter des débats, parfois des résistances, la formation, permet de « percuter les idées reçues » ou stéréotypes et donne envie d'agir dans son environnement professionnel.

OBJECTIFS

- Prévenir le harcèlement
- Détecter les situations de harcèlement
- Savoir alerter les instances et espaces ressources compétents

CONTENU

- Définition légale du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, du harcèlement moral
- Connaître les sanctions civiles, pénales et le déroulement des procédures
- Obligations et responsabilités des différents acteurs : employeurs, médecine du travail, IRP, etc.
- Mettre en œuvre des processus de prévention
- Apprendre à reconnaître l'ensemble des situations de harcèlement au travail
- Mettre en œuvre des situations d'alerte
- Face à une personne qui se dit harcelée : comment procéder ?

57. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LE HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS - VHSS approfondissement



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Salariés en charge de la mise en œuvre du plan d'actions de lutte contre les violences et le harcèlement sexuels et sexistes dans sa structure.

Recommandations : avoir suivi le module sur les fondamentaux.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

La formation, vise à donner aux stagiaires des outils, pour les accompagner, dans la mise en œuvre du plan d'actions contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels de leur structure. À travers des ateliers et des séquences en sous-groupes, la formation permet d'aider les participants à structurer leurs démarches et procédures.

OBJECTIFS

- Comprendre les différentes obligations de sa structure (employeurs, organisateurs, éducateurs) - responsabilités individuelles et collectives
- Repérer les facteurs de risque et les spécificités de son secteur et des activités de sa structure
- Maîtriser le processus de traitement du signalement à la prise de décision de l'employeur
- Élaborer pas à pas le plan d'actions adapté aux activités de sa structure (protocoles, plan d'actions, de prévention, etc.)
- Accueillir, écouter et orienter la victime

CONTENU

- Rappel du cadre juridique
- Cercles d'acteurs concernés
- Diagnostic dans la structure
- Facteurs de risque
- Enquêtes internes
- Procédures de signalement
- Élaboration de procédures collectives, protocole, action de prévention pour traiter les situations
- Suivi et évaluation des plans d'actions et des enquêtes
- Sensibilisation des équipes
- Impacts des violences
- Accueil et écoute des victimes
- Orientation des victimes (ressources, partenaires spécialisés, réseaux, sur le territoire)

58. INOE - PACK LOISIRS formation initiale



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Cette formation, s'adresse aux salariés responsables de la tenue du fichier des adhérents et participants aux activités en vue d'une exploitation financière et statistique destinée à sa structure employeur.

Durée : 3 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

OBJECTIFS

Être capable de traiter à l'aide d'outils informatiques, toute opération de gestion des adhésions et des cotisations d'une structure organisatrice d'accueil et d'activités à destination de n'importe quel public : fichier des adhérents, des activités, des inscriptions, statistiques de fréquentation, facturation des services, planning des activités, encassemens.

CONTENU

- La création d'un dossier, les mots de passe et les utilisateurs
- Le gestionnaire, les équipements, les paramètres généraux
- L'élaboration d'un fichier des familles, des individus et l'adhésion
- Le planning des activités et des périodes de fonctionnement
- La mise en place des inscriptions
- Le relevé des présences et leur analyse (statistiques)
- La mise en place de la facturation et de l'encaissement
- L'exploitation et l'analyse sociologique du public touché

59. INOE - PACK LOISIRS perfectionnement



PRÉSENTIEL

2 jours (14 heures)

Public : Cette formation, s'adresse aux salariés responsables de la tenue du fichier des adhérents et participants aux activités, en vue d'une exploitation financière et statistique, destinée à sa structure employeur.

Durée : 2 jours.

Lieux :

- PARIS
- LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

OBJECTIFS

Maîtriser les situations particulières et les fonctionnalités avancées du logiciel iNoé et de ses modules (accueil de loisirs, atelier, périscolaire, secteur jeunes, séjour, navette).

CONTENU

- Validation / ajustement des pratiques
- Renouvellement des périodes d'activités
- Saisie des présences, calcul des secteurs et des déclarations C.A.F.
- Mise à jour de la situation financière
- Suivi des aides financeurs (bons C.A.F. et leur déclaration)
- Travaux de fin d'année et menu statistique
- La communication avec les familles
- Gestion du personnel
- Listes personnalisées
- Un nouveau module
- Un nouvel établissement

60. LOGICIELS LIBRES, ÉTHIQUE, PROTECTION DES DONNÉES ET DROITS D'AUTEURS SUR INTERNET



PRÉSENTIEL

4 jours (28 heures)

Public : Tout public utilisant internet et des logiciels.

Durée : 4 jours.

Lieux :

- LYON
- 1 SESSION A DISTANCE



Pour connaître toutes les dates et les lieux, consultez uniformation.fr

PRÉSENTATION

Tous les aspects de notre vie, professionnelle et privée, ont une dimension numérique de plus en plus importante. Le numérique permet de nouveaux modes de communication et d'information.

C'est un nouvel espace d'expression, voire de dialogue et de coopération, mais c'est aussi, un espace de risque trop souvent méconnu.

Il s'agira, dans cette formation, de prendre conscience, avec des techniques issues de la pédagogie active, des enjeux sociaux et sociétaux liés au numérique.

Par la pratique, les personnes présentes découvriront des solutions numériques alternatives pour aller vers des usages assumés, plus éthiques et respectueux des utilisatrices et utilisateurs.

OBJECTIFS

- Poser les bases d'une culture numérique citoyenne, responsable, éthique en tant que récepteurs et producteurs de contenus
- Protéger ses données personnelles et celles dont nous avons la responsabilité, restaurer la notion de vie privée
- Veiller à communiquer en respectant le droit à l'image et les droits d'auteur, dont les ressources en licences libres et Creative Commons
- Choisir ses outils numériques en toute connaissance des enjeux

CONTENU

- Acquérir des bases juridiques et des définitions claires des mots « droits d'auteur, libre, gratuit, open-source, droit à l'image...»
- L'offre de logiciels : identifier les plus vertueux, logiciels libres et/ou gratuits
- Définir la place de l'éthique dans les choix d'une structure en matière de numérique
- Le coût écologique
- La « dette technique », coût en ressources matérielles et humaines
- Analyser ses pratiques comme récepteur et / ou producteur de contenus
- Apprendre les bases de quelques outils collaboratifs libres, éthiques et responsables, leurs usages et leurs potentiels
- Identification des risques : tracking, hacking, fishing, imprudence, etc.
- L'usage du numérique au service du développement d'un projet (projet territorial, projet associatif, etc.)
- Le numérique et les droits d'auteur, responsabilité, accessibilité...
- Communication, expression et échanges avec les outils libres : réseaux sociaux, lettre électronique, web/blog, fanzine, web radio...

61. S'INITIER AUX BASES DES ÉCRITS PROFESSIONNELS



PRÉSENTIEL

3 jours (21 heures)

Public : Tout salarié. Un test de positionnement sera organisé 2 mois avant le début de la formation, afin de constituer un groupe de niveau homogène (test dématérialisé).

Durée : 3 jours.

Lieu :

▪ LYON



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

L'écrit prend une place de plus en plus importante dans les pratiques professionnelles des salariés du champ de l'animation. La rédaction de comptes rendus, rapports, projets, réponses à appels d'offres fait maintenant partie des compétences quotidiennes qu'ils doivent maîtriser.

Cette formation, vise à améliorer l'expression écrite des participants, mais également à lever les obstacles, qui souvent, freinent le passage à l'écrit, et à identifier les ressources à utiliser pour y parvenir.

OBJECTIFS

- Identifier la structure des différents écrits professionnels
- Savoir utiliser les règles de structuration et de lisibilité d'un écrit professionnel
- Acquérir des outils et des ressources, pour améliorer sa communication professionnelle et son expression écrite

CONTENU

- Distinguer les écrits professionnels, connaître leurs spécificités et les mobiliser pour rédiger
- Travailler notamment sur :
 - ✓ Le compte-rendu, le résumé
 - ✓ La note d'information
 - ✓ La lettre
 - ✓ Le courriel
- Savoir mettre en pratique une communication adaptée aux situations

62. POUR UNE CULTURE PARTAGÉE DU DIALOGUE SOCIAL



MIXTE

3 jours (21 heures)

Public : Représentants des salariés et des employeurs de la branche Éclat d'une même structure inscrits ou souhaitant s'inscrire dans le dialogue social.

Durée : 3 jours.

Lieu :

- PARIS (2 JOURS)
- + 1 SESSION A DISTANCE (1 JOUR)



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

NOUVEAU

PRÉSENTATION

« Culture Dialogue » est une formation commune, innovante et paritaire, conçue pour développer une culture partagée du dialogue social entre représentants des employeurs et des salariés. Elle vise à renforcer la qualité des échanges, clarifier les rôles et installer des pratiques de coopération durable.

Mobilisant une ingénierie pédagogique active et expérientielle, elle est animée en binôme pour favoriser l'intelligence collective. Ce cadre permet aux acteurs de co-construire des solutions concrètes face aux enjeux sociaux contemporains, quel que soit le contexte de leur structure.

OBJECTIFS

- Développer une culture partagée du dialogue social via une formation commune aux représentants employeurs et représentants salariés.
- Renforcer la qualité et l'efficacité du dialogue social au sein de la structure

CONTENU

- Eléments de contexte du dialogue social et enjeux de démocratie dans l'entreprise
- Eléments de compréhension du dialogue social
- Travail sur la posture et les habiletés professionnelles
- Identification des sources de conflits
- Processus d'intelligence collective intégrés au dialogue social

63. ANIMER ET DÉVELOPPER DES RÉSEAUX LOCAUX ET TERRITORIAUX

NOUVEAU



DISTANCIEL

2 jours (14 heures)

Public : Coordinateurs, directeurs, responsables de structures.

Durée : 2 jours.

Lieu :

- 2 SESSIONS A DISTANCE



Pour connaître
toutes les dates et
les lieux, consultez
uniformation.fr

PRÉSENTATION

Dans un contexte où les structures associatives doivent renforcer leur ancrage territorial et leur capacité à coopérer, le travail en réseau est un levier stratégique incontournable.

Cette formation propose aux acteurs associatifs d'explorer les dynamiques de réseaux formels et informels, d'en comprendre les logiques, et de se positionner comme animateurs et/ou architectes de réseaux. À partir de leurs réalités de terrain, les stagiaires développeront une vision outillée et stratégique pour créer, structurer et faire vivre des réseaux adaptés à leurs enjeux locaux.

OBJECTIFS

- Repérer les réseaux locaux et territoriaux existants
- Savoir animer des réseaux
- Savoir créer des réseaux pour le développement du projet de la structure

CONTENU

- Comprendre la notion de réseaux (formels et informels) et leurs cycles de vie
- Identifier l'échelle de territoire pertinente en fonction des actions à développer
- Identifier les acteurs pertinents en fonction du ou des projets à construire
- Acquérir des outils et des méthodes pour agir dans ces réseaux et/ou les animer et les pérenniser

Pour toute question sur
les dispositifs de formation
et de financement :

EMPLOYEUR	0969 32 79 79
SALARIÉ	0969 32 05 55
PRESTATAIRE EMPLOI-FORMATION	0969 32 22 76

Appels non surtaxés, accessibles tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les lundis et vendredis après-midi.

Guadeloupe : 05 90 82 16 13

Guyane : 05 94 25 34 57

La Réunion-Mayotte : 02 62 56 78 78

Martinique : 05 96 60 74 16

uniformation.fr

#cohésionsociale
#soutenirceuxquisengagent